



TOTAL GABON



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011

Sommaire

- 01 Attestation du Rapport financier annuel
- 02 Message du président
- 04 Chiffres-clés

ACTIVITÉS

- 06 Domaine minier
- 10 Exploration
- 11 Développement
- 16 Une nouvelle plateforme pour Anguille
- 18 Production et réserves
- 20 Commercialisation
- 22 Ressources humaines
- 24 Hygiène, sécurité et environnement
- 26 Développement durable et activités de diversification

- 28 Rapport de gestion du Conseil d'administration
- 30 Risques de l'émetteur
- 33 Gouvernement d'entreprise
- 42 Total Gabon et ses actionnaires

ÉLÉMENTS FINANCIERS

- 45 Introduction et présentation générale
- 46 Rapports des commissaires aux comptes

- 48 États Financiers**
- 48 Bilan au 31 décembre 2011
- 50 Compte de résultat
- 52 Tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)
- 54 Variation des capitaux propres

- 55 État Annexé**
- 55 Règles et méthodes comptables
- 57 Informations complémentaires sur le bilan
- 61 Informations sur le compte de résultat
- 63 Informations complémentaires sur les engagements reçus et donnés
- 63 Informations complémentaires sur les parties liées
- 65 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

▼ ABRÉVIATIONS

b : baril
bep : baril équivalent pétrole
/b : par baril
/j : par jour
/an : par an
k : kilo (millier)
kb/j : kilo (millier) baril par jour
M : million
Mb/j : million b/j
Mbep : million bep
T : tonne métrique
km² : kilomètre carré
m³ : mètre cube
\$ et/ou dollar : dollar US
€ : euro

▼ DÉFINITIONS

Le terme « Société » utilisé dans le présent rapport se réfère exclusivement à Total Gabon. Les termes « TOTAL », « Groupe » et « groupe Total » utilisés dans le présent rapport se réfèrent, de façon collective, à la société française TOTAL S.A. et à l'ensemble de ses filiales directes ou indirectes situées en France ou hors de France.

▼ TABLE DE CONVERSION

1 b/j = environ 50 T/an
1 T = environ 7,5 b
(pour une densité de 37° API)



Attestation du Rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes figurant aux pages 44 à 64 du présent Rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le Rapport de gestion du Conseil d'administration figurant aux pages 28 et 29 du présent Rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des activités, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée.

Les éléments financiers présentés aux pages 44 à 64 du présent Rapport financier annuel ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, qui figure à la page 46 de ce rapport.

Benoît Chagué
Directeur général



Le présent Rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers de la République française le 29 mars 2012 conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier en vigueur en France.

MESSAGE DE

Jacques Marraud des Grottes

Président du Conseil d'administration



Après une forte augmentation au cours du premier trimestre 2011, le prix du Brent s'est maintenu à un niveau élevé tout au long de l'année, s'établissant en moyenne à 111,3 \$/b en 2011, contre 79,5 \$/b en 2010. Dans ce contexte, le résultat net de Total Gabon connaît à nouveau une forte croissance et ressort à 352 M\$ en 2011, en augmentation de 74% par rapport à 2010.

Sur le plan opérationnel, pour Total Gabon, l'année 2011 a été marquée par l'achèvement de la construction de la plateforme AGMN, qui s'inscrit dans le projet de re-développement du champ d'Anguille. Cette plateforme, dont l'installation au Gabon s'est déroulée en début d'année 2012, est une plateforme qui présente des avancées technologiques importantes par rapport aux autres installations de production maritimes en service au Gabon.

En 2011, les forages de développement ont principalement concerné le champ maritime de Torpille et le champ terrestre d'Avocette.

La Société a, par ailleurs, poursuivi ses activités d'exploration pour préparer les forages prévus en 2012 sur le permis Mutamba et au début de l'année 2013 sur le permis Diaba.

DOMAINE ET TITRES MINIERS

En septembre 2011, à la suite du résultat négatif du puits B'Oba-1, Total Gabon s'est retirée du permis d'exploration D7/E7 opéré par Perenco.

L'autorisation exclusive d'exploitation du permis Hylia a fait l'objet d'un renouvellement de contrat qui a pris effet le 1^{er} janvier 2012, pour une première période de dix ans, renouvelable pour deux périodes de cinq ans.

En décembre 2011, le permis d'exploitation Ayol arrivé en fin de deuxième période en juillet 2011, a obtenu une troisième période d'exploitation d'une durée de cinq ans.

EXPLORATION

En 2011, Total Gabon a réalisé des études sur les permis Aloumbé et Nord Anguille afin d'évaluer le potentiel prospectif de ces zones. La société a également poursuivi ses études géologiques et géophysiques sur les permis terrestres Mutamba et Nziembou, en vue de préparer des forages d'exploration en 2012 et 2013.

Le traitement des données sismiques du permis Diaba a été achevé à la fin de l'année 2011, permettant de passer à la phase d'interprétation des données, en prévision du forage d'exploration programmé au premier trimestre 2013.

DÉVELOPPEMENT

Le re-développement d'Anguille s'est poursuivi en 2011 avec la construction de la plateforme AGMN à partir de laquelle seront forés les vingt-et-un puits de la phase 3 du projet, et avec la fabrication d'un *pipeline* de 18 pouces et des flexibles de connexion d'AGMN. Dans le cadre du projet de remplacement des systèmes électriques d'Anguille et de Torpille, la construction de la centrale électrique destinée à alimenter les deux sites en énergie a démarré sur le site terrestre de PG2 ; les câbles électriques sous-marins ont été installés et les travaux d'aménagement des plateformes ont commencé.

En 2011, Total Gabon a terminé la campagne de forage débutée en 2010, à terre, sur le champ de Ntchengué. La société a également démarré deux nouvelles campagnes de forages, à terre, sur le champ d'Avocette et, en mer, sur le champ de Torpille, qui se poursuivront en 2012.

PRODUCTION

La production de pétrole brut opérée par Total Gabon s'est élevée à 56,8 kb/j en 2011, contre 65,2 kb/j en 2010. La part de production de pétrole brut liée aux participations de Total Gabon ⁽¹⁾ a atteint 46,7 kb/j en 2011, contre 52,8 kb/j en 2010, soit une baisse de 12% résultant du déclin naturel des champs et d'événements non récurrents.

RESSOURCES HUMAINES

En 2011, quarante-six nouveaux collaborateurs ont été embauchés, dont dix-sept ingénieurs, tandis que l'effort de promotion de la mobilité interne s'est poursuivi avec soixante-dix mouvements proposés et acceptés au cours de l'année. Le plan de départ volontaire lancé en 2010 afin de rajeunir l'effectif de la Société, a pris fin au début de l'année 2011 et s'est soldé par un nombre total de soixante-quinze bénéficiaires.

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Malgré une action continue depuis 2009 destinée à améliorer la sécurité du poste de travail et à renforcer la culture sécurité

en général, l'année 2011 laisse apparaître des résultats contrastés avec une nouvelle amélioration du taux de fréquence des accidents déclarés, mais une augmentation des accidents avec arrêt. En 2011, Total Gabon a poursuivi sa démarche visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre en lançant plusieurs projets de réduction du brûlage des gaz associés sur les champs d'Anguille, de Grand Anguille, d'Atora, d'Avocette et sur l'axe sud Grondin-Mandaros. La protection de l'environnement demeure une préoccupation majeure de Total Gabon et constitue un motif de mobilisation de l'ensemble du personnel de la Société. A l'issue de l'audit de suivi réalisé en fin d'année, la certification ISO 14001 obtenue en 2008 a été renouvelée pour l'ensemble des activités d'exploration et de production de la Société.

ELÉMENTS FINANCIERS

Le chiffre d'affaires 2011 s'élève à 1 571 M\$, en croissance de 17% par rapport à 2010 (1 341 M\$), grâce à l'évolution favorable des prix de vente moyens des bruts commercialisés par Total Gabon (107,3 \$/b en 2011 contre 75,7 \$/b en 2010), qui a largement compensé la baisse de 18% des volumes vendus (baisse des productions et effet de stock). La valeur ajoutée augmente de 129 M\$ par rapport à 2010. L'excédent brut d'exploitation s'élève à 922 M\$ en 2011, contre 796 M\$ en 2010, soit une croissance de 16%. Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 417 M\$, contre 224 M\$ en 2010. Les investissements pétroliers s'élèvent à 758 M\$ en 2011, en hausse de 156% par rapport à 2010, en raison de la montée en puissance du projet de re-développement d'Anguille et du démarrage du projet de remplacement des systèmes électriques sur les champs d'Anguille et de Torpille.

Compte tenu de ces résultats, le Conseil d'administration de Total Gabon a décidé de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée le 31 mai 2012, la distribution d'un dividende de 34 dollars par action, soit 153 M\$ pour l'ensemble des actionnaires. En 2012, avec une capacité d'autofinancement portée par un environnement de prix favorable, Total Gabon poursuit ses investissements pétroliers à un niveau supérieur à 2011.

Jacques Marraud des Grottes
Président du Conseil d'administration

(1) Chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

ACTIVITÉS

Chiffres-clés

RÉSULTATS

en millions de dollars US,
sauf le dividende net par action en dollars US

	2011	2010	2009
Résultat net	352	202	141
Service du dividende (dû) ⁽⁵⁾	153	135	101
Dividende net par action ⁽⁵⁾	34,00	30,00	22,50
Capacité d'autofinancement globale	858	774	558

(5) pour 2011, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 31 mai 2012.

VENTES D'HYDROCARBURES

en millions de dollars US

	2011	2010	2009
Pétrole brut	1 527	1 315	1 085
Gaz	4	4	2
Total	1 531	1 319	1 087

FORAGES OPÉRÉS PAR TOTAL GABON

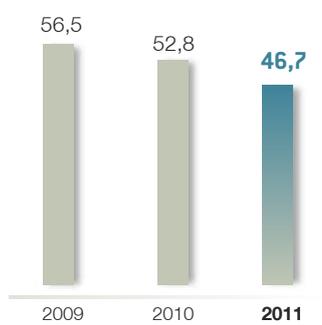
	2011	2010	2009
Années appareil ⁽¹⁾	2,6	1,5	0,8
Mètres forés ⁽²⁾	33 849	26 028	10 260
Nombre de puits forés (finis au 31/12 de l'année) ⁽²⁾	6	10	3

(1) chiffre établi pour : activités forage + complétion + reprise de puits + abandon

(2) chiffre établi pour : activités forage + reprise de puits

PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT LIÉE AUX PARTICIPATIONS DE TOTAL GABON ⁽¹⁾

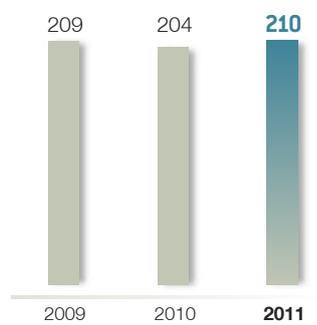
en milliers de barils par jour



(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'Etat dans le cadre des contrats de partage de production.

RÉSERVES PROUVÉES DE PÉTROLE BRUT ⁽¹⁾

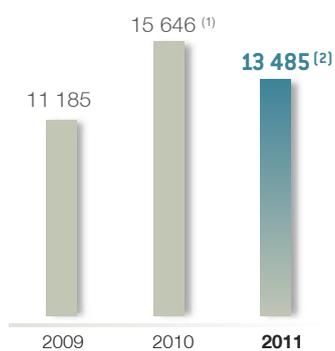
en millions de barils



(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'Etat dans le cadre des contrats de partage de production.

SUPERFICIE DES TITRES MINIERES DE RECHERCHE

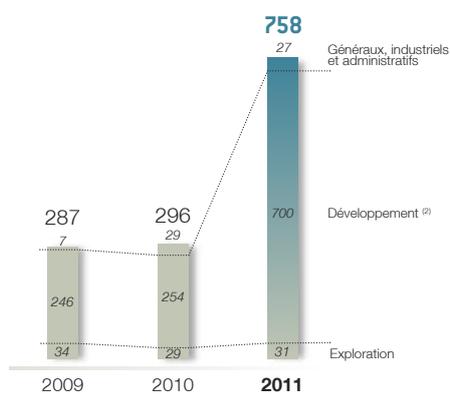
en km²



(1) dont 4 280 km² pour les titres miniers non opérés.
(2) dont 2 120 km² pour les titres miniers non opérés.

INVESTISSEMENTS PÉTROLIERS ⁽¹⁾

en millions de dollars



(1) hors bonus de signature et bonus de production.
(2) inclut également des dépenses d'études géosciences.

ACTIVITÉS

Domaine minier

→ TITRES MINIERS DE RECHERCHE

Le domaine minier d'exploration de Total Gabon, d'une superficie totale de 13 485 km² au 31 décembre 2011, est constitué de trois permis opérés (le permis terrestre Aloumbé G4-210, le permis marin Diaba G4-223 et la zone d'exploration du permis Grand Anguille G6-16) et de deux permis non opérés (les permis terrestres Mutamba Iroru G4-194, et Nziembou G4-186).

Le permis Aloumbé G4-210 (Total Gabon 100%) est actuellement en troisième période d'exploration, arrivant à échéance en août 2014.

Total Gabon est opérateur sur le permis Diaba G4-223, avec 63,75% de participation, aux côtés de la Cobalt Cie Gabon Diaba Ltd (21,25%), filiale de la société américaine Cobalt International Energy, et de la République gabonaise (15%). Le permis est actuellement en deuxième période d'exploration, dont l'échéance est fixée au mois de janvier 2014.

Total Gabon est partenaire à hauteur de 50%, depuis août 2010, sur le permis Mutamba Iroru G4-194 opéré par Vaalco Production. Le permis est en deuxième période d'exploration jusqu'en mai 2012.

En novembre 2010, Total Gabon a également acquis un intérêt de 20% sur le permis Nziembou G4-186, opéré par Perenco (40%), en partenariat avec Tullow (40%). Le permis est actuellement en quatrième période d'exploration, arrivant à échéance en juin 2012.

En septembre 2011, suite à l'échec du puits d'exploration B'Oba-1, Total Gabon s'est retiré du permis D7/E7 G4-194 opéré par Perenco.

Selon les dispositions de l'avenant 31 à la Convention d'établissement signé le 5 juillet 2007, un découpage des périmètres des permis sous convention, en zones d'exploration et en zones d'exploitation, a été approuvé par les autorités gabonaises le 1^{er} juin 2009.

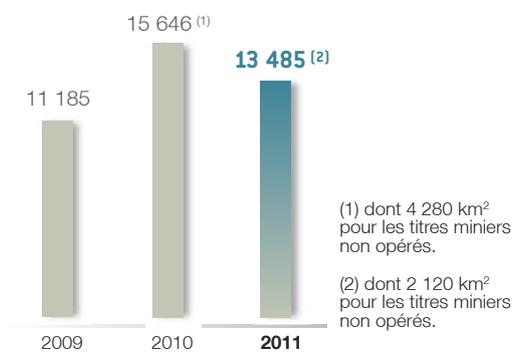
À ce titre, la partie nord du permis Grand Anguille Marine d'une superficie de 180 km² est passée en zone d'exploration en novembre 2010, avec une première période arrivant à échéance en novembre 2014. Les zones d'exploration définies à la périphérie des permis Ayol Marine G5-34, Girelle Marine G6-22 et Pageau Marine G6-23, représentant des surfaces de respectivement 18 km², 10 km² et 40 km², ont fait l'objet d'une demande de renonciation en juin 2011.

→ TITRES MINIERS D'EXPLOITATION

L'autorisation exclusive d'exploitation sur le permis Atora G5-82 est arrivée à l'échéance de sa première période le 15 février 2011 ; une demande de renouvellement a été déposée afin d'obtenir une deuxième période de cinq ans. À la demande des autorités gabonaises, des clarifications techniques et financières ont été fournies et l'accord définitif est en attente de finalisation.

Le permis d'exploitation Ayol Marine G5-36 est arrivé à l'échéance de sa deuxième période en juillet 2011 ; une demande de renouvellement a été déposée pour une troisième période de cinq ans qui a été approuvée par les autorités gabonaises en décembre 2011.

L'autorisation exclusive d'exploitation sur le permis Hylia G5-46 a fait l'objet d'un renouvellement de contrat, prenant effet le 1^{er} janvier 2012. Les termes contractuels de ce permis ont été révisés de manière à permettre la mise en œuvre d'un programme d'investissements, comprenant notamment des travaux d'intégrité/pérennité. Ce nouveau contrat court pour une première période d'exploitation de dix ans, renouvelable pour deux périodes de cinq ans.



TITRES MINIERS DE RECHERCHE
AU 31 DÉCEMBRE DE L'ANNÉE
Superficie en km²

Jack-up Constellation 1 à proximité du champ de Torpille ▼



TITRES MINERS D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2011

Superficie en km²

Titres miniers en régime Convention	2055
Titres miniers en régime CEPP	871
TOTAL	2926

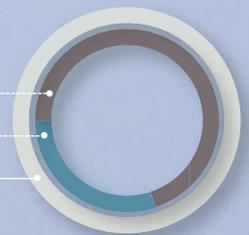


Tableau récapitulatif du domaine minier au 31/12/2011

	Superficie en km ²	Date attribution	Durée/ans () période en cours	Expiration période en cours	Participations
TITRES MINIERS D'EXPLOITATION					
RÉGIME CONVENTION Concessions minières en mer					
1 Ntchengué Océan G6-14	12,00	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100%
2 Port-Gentil Océan G6-15	13,00	03/10/1968	75	02/10/2043	Total Gabon 100%
3 Grand Anguille Marine G6-16 ⁽¹⁾	380,50	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100%
4 Torpille G6-17	56,00	18/04/1969	75	17/04/2044	Total Gabon 100%
5 Grondin-Mandaros Marine G6-21	287,95	28/08/1972	75	27/08/2047	Total Gabon 65,275% (op.) - TPPG ⁽²⁾ 34,725%
6 Girelle Marine G6-22 ⁽³⁾	52,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275% (op.) - TPPG 34,725%
7 Pageau Marine G6-23 ⁽⁴⁾	45,50	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275% (op.) - TPPG 34,725%
8 Barbier Marine G6-24	74,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275% (op.) - TPPG 34,725%
RÉGIME CONVENTION Permis d'exploitation en mer (PEX)					
9 Ayol Marine G5-36 ⁽⁵⁾	36,40	01/08/1981	20+10+(5)+5	30/07/2016	Total Gabon 100%
RÉGIME CONVENTION Concessions minières à terre					
10 Ozouri C-14	25,08	13/10/1958	75	12/10/2033	Total Gabon 100%
11 Pointe Clairette-Cap Lopez G6-5	95,04	31/08/1960	75	30/08/2035	Total Gabon 100%
12 M'Bega G6-6	30,60	03/09/1960	75	02/09/2035	Total Gabon 100%
13 Ntchengué G6-9	16,90	24/01/1963	75	23/01/2038	Total Gabon 100%
RÉGIME CONVENTION Permis d'exploitation à terre (PEX)					
14 Mandji Sud-Ntchengué Sud G5-54	3,98	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 100%
15 Mandji Sud-Ntchengué NE G5-55	5,09	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 100%
RÉGIME CEPP Autorisations exclusives d'exploitation en mer (AEE)					
16 Konzi Marine 1	25,00	25/10/1982	20+5+(5)	24/10/2012	Total Gabon 58% (op.) - TPPG 42%
17 Hylia G5-46	35,24	13/11/1990 ⁽⁶⁾	10+5+(5)	15/09/2013 ⁽⁷⁾	Total Gabon 55,687% (op.) - TPPG 19,313% - République gabonaise 25%
18 Baudroie-Mérou Marine G5-90	296,00	01/01/2003	(10)+5+5	31/12/2012	Total Gabon 50% (op.) - MPDC Gabon 50%
RÉGIME CEPP Permis d'exploitation à terre (PEX)					
19 Coucal G5-112	26,50	01/01/2011	(10)+5+5	01/01/2021	Total Gabon 43,695% (op.) - Shell Gabon 42,5% - TPPG 13,805%
20 Avocette-Dianongo G5-111	46,10	01/01/2011	(10)+5+5	01/01/2021	Total Gabon 43,6055% (op.) - Shell Gabon 42,5% - TPPG 13,8945%
RÉGIME CEPP Autorisations exclusives d'exploitation à terre (AEE)					
21 Atora G5-82	195,49	01/03/1998 ⁽⁶⁾	10+(5)+5	14/02/2016	Total Gabon 40% (op.) - Shell Upstream Gabon 40% - Shell Gabon 20%
22 Mboga G5-86	44,84	19/12/1999	10+(5)+5	18/12/2014 ⁽⁸⁾	Total Gabon 100%
23 Rabi Kounga G5-40	129,06	01/01/2003	(10)+5+5	31/12/2012	Shell Gabon 42,5% (op.) - Total Gabon 32,924% - TPPG 14,576% - Shell Upstream Gabon 10%
TITRES MINIERS DE RECHERCHE					
RÉGIME CEPP Autorisations exclusives d'exploration (AEE)					
24 Aloumbé G4-210	2 109,69	10/11/2004	2+3+(4)	09/08/2014	Total Gabon 100%
25 Diaba G4-223	9 075,62	31/01/2007	3,5+(3,5)+3	31/01/2014	Total Gabon 63,75% (op.) - Cobalt CIE Gabon Diaba 21,25% - République gabonaise 15%
26 Mutamba Iroru G4-219	1 093,60	11/11/2005	3+(2+1)	10/05/2012	Vaalco 50% (op.) - Total Gabon 50% (op.)
27 Nziembou G4-186	1 026,50	05/11/1997	3,5+3,5+2,5+(2)	04/06/2012	Perenco 40% (op.) - Tullow 40% - Total Gabon 20%
RÉGIME CONVENTION Concessions minières en mer					
28 "Zone Explo" Grand Anguille Marine G6-16	180,00	01/11/2010	(4)+3,5	31/10/2014	Total Gabon 100%

(1) La superficie de Grand Anguille est passée de 560,5 km² à 380,5 km² par soustraction de la zone exploration (180 km²).

(2) TPPG : Total Participations Pétrolières Gabon, société de droit gabonais du groupe Total, filiale à 100% d'Elf Aquitaine qui a reçu sous forme d'apport les actifs pétroliers détenus par Elf Aquitaine au Gabon.

(3) La superficie de Girelle est passée de 62 km² à 52 km² par rendu partiel (Art. 11.8 de l'Avenant 31 de la Convention) en date du 01/06/2011.

(4) La superficie de Pageau est passée de 85,5 km² à 45,5 km² par rendu partiel (Art. 11.8 de l'Avenant 31 de la Convention) en date du 01/06/2011.

(5) La superficie de Ayol est passée de 54 km² à 36,4 km² par rendu partiel (Art. 11.8 de l'Avenant 31 de la Convention) en date du 01/06/2011.

(6) Date d'attribution de l'AEE, la première période débutant à compter de la date de mise en production.

(7) Renouvellement du contrat CEPP pour 10 ans, à compter du 01/01/2012.

(8) Négociation en cours avec la République gabonaise sur les conditions financières relatives à la période en cours.



TITRES MINIERES DE TOTAL GABON

AU 31 DÉCEMBRE 2011

Legend:

- Titres miniers d'exploitation
- Titres miniers de recherche

Scale: 0 10 20 30 40 50 km.

ACTIVITÉS

Exploration

→ TRAVAUX D'EXPLORATION

Sur Aloumbé, des études sur le potentiel du permis ont été réalisées en 2011 sur la base des données disponibles. Le permis est actuellement en troisième période d'exploration avec un programme d'obligation de forage de deux puits.

Sur Diaba, les travaux en 2011 ont été consacrés au traitement des données acquises au cours de la campagne sismique 3D de 6 000 km², réalisée en 2010. L'ensemble des cubes sismiques finaux ont été délivrés en fin d'année 2011, conformément au planning initial, et les données sont en cours d'interprétation. Le forage d'exploration, prévu début 2013, est en cours de préparation.

Sur le permis Nord Anguille, actuellement en première période d'exploration, des travaux de retraitement de données sismiques sont en cours afin de permettre l'étude du potentiel prospectif de la zone.

Sur le permis terrestre D7/E7 opéré par Perenco (Total Gabon 30%), le forage du puits d'exploration B'Oba-1 a été réalisé en avril 2011. Le puits a rencontré des réservoirs aquifères et a été bouché, puis abandonné. Total Gabon s'est retirée de la licence à l'échéance de la quatrième période d'exploration en septembre 2011.

Sur les permis terrestres Mutamba (Vaalco opérateur, Total Gabon 50%) et Nziembou (Perenco opérateur, Total Gabon 20%), les études géologiques et géophysiques se poursuivent, en vue de préparer des forages d'exploration en 2012 et 2013.

Campagne d'acquisition sismique offshore ▼



ACTIVITÉS

Développement

Actifs opérés

En 2011, les activités de développement ont principalement porté sur le projet de re-développement du champ maritime d'Anguille dont le schéma révisé avait été validé en 2010. La construction de la plateforme AGMN, à partir de laquelle seront forés les puits de la troisième phase, a été achevée au quatrième trimestre à Fos-sur-Mer ; cette plateforme a été acheminée vers le Gabon en décembre 2011 et janvier 2012. Parallèlement, à terre, les travaux de construction de la centrale électrique prévue pour alimenter les sites de Torpille et Anguille ont été lancés.

De plus l'année 2011 a vu, en mer, le lancement d'une campagne de forage de cinq puits permettant la poursuite du re-développement du champ de Torpille. A terre, après avoir achevé au premier trimestre 2011 le troisième et dernier puits sur le permis Ntchengué Nord-Est, une campagne de forage d'appréciation et de développement a démarré sur le champ d'Avocette et se poursuit en 2012.

Chantier de construction de la centrale électrique de PG2 ▼



Départ de la cargo-barge Viking 3, remorquée par l'Amber 2, pour le Gabon. Construction de la plate-forme et du pont AGMN sur le chantier Eiffage. Projet de re-développement Anguille, Fos-sur-Mer, France. ▼



► PROJETS À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL

▼ Maîtrise des émissions de gaz à effet de serre

Au cours de l'année 2011, Total Gabon a poursuivi la mise en œuvre des trois projets en cours visant à réduire significativement le brûlage des gaz associés, et a lancé deux nouveaux projets du même type :

- Le schéma de re-développement d'Anguille permettra de réduire de plus de 90% le brûlage à la torche de ce champ à partir de début 2013. Les engagements correspondants ont été attribués en 2011 ; il s'agit :
 - du contrat de construction du *pipeline* de 18 pouces permettant le recyclage du gaz d'Anguille vers les compresseurs de Torpille. Fin 2011, les tubes étaient fabriqués à 100%.
 - des contrats de remplacement des pompes d'export de la plateforme AGMPFC.
- L'installation d'un compresseur de gaz supplémentaire sur le site d'Atora va permettre le recyclage du gaz ; commandé en fin d'année 2010, ce compresseur a été expédié vers le Gabon fin 2011 et sera mis en service en 2012.
- Les études d'ingénierie en vue d'une activation plus efficace sur Grand Anguille Marine se sont poursuivies : l'installation d'un compresseur sur ce champ devrait aboutir à une réduction significative de la quantité de gaz brûlé.
- L'installation d'un nouveau compresseur sur le site d'Avocette a été décidée afin d'augmenter la capacité d'activation des nouveaux puits et de réduire le brûlage à la torche.
- Des études d'augmentation de la capacité de compression sur l'axe sud de Grondin à Mandaros ont été lancées en 2011 en vue de réduire les quantités de gaz brûlé et d'arrêter le soutirage du *gas cap* de Torpille.

ACTIVITÉS

Développement *[suite]*

▼ Maîtrise de la concentration des hydrocarbures dans les eaux de rejet

Total Gabon a mené une série d'études dans le but d'améliorer la qualité des eaux de rejet. Ces études ont abouti aux décisions d'installer un *coalesceur* sur le site de Grondin en 2012, et de mettre en place un traitement secondaire sur le site du terminal du cap Lopez avec l'ajout d'un *flottateur* en 2012 et d'un *coalesceur* en 2013.

▼ Management environnemental

La Société a continué ses efforts afin de maîtriser et de réduire l'impact de ses activités sur l'environnement.

L'audit de suivi réalisé en fin d'année 2011 a confirmé la certification ISO 14001 de Total Gabon pour l'ensemble de ses activités d'exploration et production.

→ ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DES CHAMPS EN MER

▼ Anguille

L'objectif principal du projet de re-développement d'Anguille est d'augmenter la production des horizons Anguille Inférieur et Anguille Supérieur. La phase 1, consistant pour l'essentiel à forer treize puits à partir des installations existantes, s'est achevée en 2009. Sur les sept puits de la phase 2, forés à partir des plateformes existantes, six ont été réalisés (sixième puits foré au premier trimestre 2012) ; le septième et dernier puits de la phase 2 est programmé en 2013. La phase 3 comprend vingt-et-un puits supplémentaires, forés depuis une nouvelle plateforme au nord du champ (AGMN), une remise à neuf de l'injection d'eau et la création d'une boucle de recyclage du *gas-lift* vers les compresseurs de Torpille.

Le re-développement d'Anguille s'accompagne d'un programme d'investissements de pérennité destiné à permettre la poursuite de l'exploitation des champs jusqu'à la fin de leur licence. Elle comprend notamment l'électrification des champs d'Anguille et de Torpille à partir d'une centrale électrique à gaz, située à terre sur le site de PG2, actuellement en phase de construction et dont la mise en service est prévue au deuxième semestre 2012.

Les réalisations de l'année 2011 se sont déroulées en direction de trois axes principaux :

- La poursuite des travaux liés aux contrats engagés en 2010, et en particulier aux contrats relatifs à la plateforme AGMN et à l'électrification des sites d'Anguille et de Torpille depuis la terre ;

- L'attribution de nouveaux contrats, notamment ceux afférents à la pose des câbles et *pipelines offshore* et aux travaux de modification des installations existantes ;
- Le démarrage du transfert d'une partie des équipes projet au Gabon, qui se poursuivra en 2012.

Pour la partie re-développement :

- La construction de la plateforme AGMN s'est achevée fin 2011 dans les ateliers d'Eiffage à Fos-sur-Mer et son expédition vers le Gabon a eu lieu en décembre 2011.
- Le contrat d'ingénierie, de fourniture et de construction du *pipeline* de 18 pouces entre Anguille et Torpille a été attribué en mai 2011 ; la fabrication des tubes a été réalisée en totalité en 2011 et le début des travaux de pose est prévu au deuxième trimestre 2012.
- Les contrats de fabrication et de pose des flexibles de connexion d'AGMN ont été attribués à la société Technip en 2011. Le bateau utilisé pour leur pose a été mobilisé à la fin de l'année 2011 et leur installation s'effectuera au cours du premier semestre 2012.
- Les études d'ingénierie de base pour l'intégration des nouveaux équipements sur les plateformes existantes et la mise à niveau de celles-ci se sont poursuivies jusqu'à la mi-2011. Le contrat des travaux a été attribué en décembre 2011 à la société Ponticelli. En parallèle, les études d'ingénierie de détail, longues et complexes en raison de l'âge et de l'exiguïté des plateformes, se poursuivent.

Pour la partie électrification, les matériels à longs délais de travaux ont été livrés et les travaux ont démarré sur le site de PG2 et en mer :

- À terre, les travaux de terrassement du futur site de la centrale électrique de PG2 se sont déroulés au cours du premier semestre 2011 ; les travaux de construction de la centrale ont démarré dans la foulée, et les quatre générateurs ont été installés sur le site en fin d'année 2011 ; le contrat de construction des postes d'alimentation en gaz de la centrale a été attribué au troisième trimestre 2011 à STSI-Boccard Gabon.
- Les câbles sous-marins, les cabines et les transformateurs à installer sur les plateformes ont été livrés au cours du second semestre 2011 ; l'installation de ces équipements est programmée au cours du premier semestre 2012.

Opération de forage sur le champ de Torpille ▼

▼ Torpille

La préparation de l'électrification du secteur de Torpille s'est déroulée en parallèle avec celle du secteur d'Anguille. La mise en service de cette nouvelle électrification, prévue en 2012, permettra notamment de faire face à l'obsolescence des turbogénérateurs existants et d'augmenter significativement les capacités d'injection d'eau sur ce champ, grâce à l'installation de deux nouvelles électropompes.

Par ailleurs, deux nouveaux puits ont été forés en 2011 (un injecteur TRM30 et un producteur TRM31) et un *sidetrack* a été réalisé. Cette campagne, qui compte trois puits produc-



SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE FORAGE OPÉRÉES EN 2011

Puits	Permis	Appareil	Zone	Mètres forés	Remarques	Statut
AGM031	Grand Anguille Marine G6-16	Coiled Tubing	Mer	-	Entretien puits	●
AGM043	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	-	Work Over (Gros entretien)	●
AGM049	Grand Anguille Marine G6-16	Coiled Tubing	Mer	-	Entretien puits	●
AGM052	Grand Anguille Marine G6-16	Coiled Tubing	Mer	-	Entretien puits	●
AGM056	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	-	Work Over (Gros entretien)	●
AGM058	Grand Anguille Marine G6-16	Coiled Tubing	Mer	-	Entretien puits	●
AGM060	Grand Anguille Marine G6-16	Coiled Tubing	Mer	-	Entretien puits	●
AGM511	Grand Anguille Marine G6-16	Coiled Tubing	Mer	-	Entretien puits	●
ASE002.G1	Grand Anguille Marine G6-16	Coiled Tubing	Mer	-	Entretien puits	●
AVO009	Avocette-Dianongo G5-111	SMP 102	Terre	7 795	Neuf / Développement / Producteur	●
GAAM006	Grand Anguille Marine G6-16	Coiled Tubing	Mer	-	Entretien puits	●
GIM009	Girelle Marine G6-22	Constellation 1	Mer	712	Reprise / Développement / Producteur	●
LO016	Pointe Clairette - Cap Lopez G6-5	SMP 3	Terre	-	Abandon	●
LO020	Pointe Clairette - Cap Lopez G6-5	SMP 3	Terre	-	Abandon	●
LO021	Pointe Clairette - Cap Lopez G6-5	SMP 3	Terre	-	Abandon	●
LO023	Pointe Clairette - Cap Lopez G6-5	SMP 3	Terre	-	Abandon	●
ANE601	Pointe Clairette - Cap Lopez G6-6	SMP 3	Terre	-	Abandon	●
PG002	Pointe Clairette - Cap Lopez G6-5	SMP 3	Terre	-	Abandon	●
MB023	M'Bega G6-6	Black Jack	Terre	-	Abandon	●
TCNE004	Mandji Sud - Tchengué NE G5-55	SMP 102	Terre	2 606	Neuf / Développement / Producteur	●
TRM021	Torpille G6-17	Constellation 1	Mer	1 167	Reprise / Développement / Producteur	●
TRM030	Torpille G6-17	Constellation 1	Mer	4 143	Neuf / Développement / Injecteur	●
TRM031	Torpille G6-17	Constellation 1	Mer	3 929	Neuf / Développement / Producteur	●
TRM033	Torpille G6-17	Constellation 1	Mer	902	Neuf / Développement / Producteur	●
TRM034	Torpille G6-17	Constellation 1	Mer	2 900	Neuf / Développement / Producteur	●
AGM066	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	3 266	Neuf / Développement / Producteur	●
AVO011	Avocette-Dianongo G5-111	SMP 102	Terre	6 429	Neuf / Développement / Producteur	●
TOTAL	(nombre d'interventions sur puits et nombre de mètres forés)		27	33 849		

ACTIVITÉS

Développement *[suite]*

teurs supplémentaires prévus en 2012, entre dans le cadre du programme de ré-développement de Torpille lancé en 2010. Des études se poursuivent également pour proposer de nouvelles phases de re-développement dans les années à venir.

▼ Pageau

Le projet de rénovation de l'alimentation électrique de Pageau consiste, pour l'essentiel, à produire l'électricité localement à partir de nouveaux générateurs à gaz et à remplacer les pompes d'export qui traitent également la production du champ de Girelle, par des électropompes. L'ingénierie du projet est achevée, la fabrication des principaux matériels (générateurs, pompes, cabine électrique) a été lancée au cours du troisième trimestre 2011 et l'appel d'offres des travaux d'installation a été réalisé. Ces nouveaux équipements permettront d'améliorer la fiabilité et le taux de disponibilité de cette installation de production.

▼ Remplacement des flexibles

Le remplacement des flexibles usagés est en cours de réalisation sur les trois secteurs d'Anguille, de Torpille et de Grondin. Au total douze flexibles seront remplacés, et cinq flexibles nouveaux seront installés dans le cadre du re-développement d'Anguille.

Les contrats de fabrication et de pose ont été attribués à Technip au cours du premier semestre 2011. Des travaux préparatoires d'intégrité ont été réalisés sur les plateformes concernées pendant le second semestre 2011, pour permettre la mobilisation de l'entrepreneur principal en fin d'année 2011. Les travaux de pose des flexibles sont programmés au cours du premier semestre 2012.



▲ Pose d'itubes sur Mandaros

→ ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT SUR LES CHAMPS À TERRE

▼ Port-Gentil Océan

La pose d'une nouvelle canalisation entre PG2 et PO7 a été achevée début 2011 et a permis de reprendre l'injection d'eau sur le champ de PO.

▼ Installations sur l'île Mandji

✦ Démantèlement de Ntchengué

La phase 1 du démantèlement des installations de l'ancien stockage de Ntchengué, consistant à vidanger et à nettoyer les treize bacs du site et les tuyauteries de liaison, a été réalisée en 2010. Les travaux de la deuxième phase, consistant à démonter les bacs, ont été attribués après appel d'offres à la société Spie OGS et sont programmés en 2012.

✦ Pipelines îles Mandji

Les études d'ingénierie pour la construction de deux gazoducs de six pouces entre Ntchengué et PG2, et entre PG2 et Fort-de-l'Eau ont été réalisées en 2011 ; les tubes ont été approvisionnés et le marché des travaux a été attribué en fin d'année à la société Pipeline Gabon. Les travaux de pose sont prévus en 2012 afin de permettre, d'une part, le démantèlement des *pipelines* présents dans les zones récemment gagnées par l'urbanisation et, d'autre part, l'alimentation en gaz de la centrale électrique de PG2.

Les études visant à déterminer de nouveaux tracés pour les oléoducs se poursuivent et devraient aboutir à la pose d'un nouvel oléoduc en 2013 entre Ntchengué et le cap Lopez.

✦ Terminal du cap Lopez

Le plan d'actions décidé à la suite de l'étude de risques validée par les autorités gabonaises se poursuit. Le projet d'extension du réseau incendie fait actuellement l'objet d'une étude, tandis que les travaux de défense contre l'incendie sont en cours de finalisation et que la construction d'une caserne pompier sera lancée en 2012.

D'autre part, les études réalisées afin d'améliorer le traitement des eaux de production sont terminées et ont abouti à la commande de nouveaux équipements qui seront installés en 2012, avec une mise en service prévue en 2013.

▼ Atora

Le projet de *dégoullottage* des installations de traitement, destiné à augmenter les capacités d'injection d'eau et les capacités de compression pour recyclage du *gas-lift* s'est

▼ Champ de Coucal.



poursuivi en 2011. Les études d'ingénierie sont achevées, et la pompe d'injection a été réceptionnée à Port-Gentil au troisième trimestre 2011. La réception du compresseur est prévue au deuxième trimestre 2012. L'appel d'offres concernant les travaux de construction est en cours.

▼ Coucal/Avocette

A la suite des études réalisées en 2010, le programme d'appréciation et de développement du réservoir d'Avocette a débuté au deuxième trimestre 2011 avec le forage du puits AVO09, qui a été mis en production à la fin octobre 2011. Cette campagne se poursuivra en 2012 par le forage de deux puits supplémentaires, AVO11 et AVO10.

Les études d'installation d'une nouvelle compression gaz destinée à mettre fin au brûlage du gaz sont terminées et les appels d'offres concernant un nouveau compresseur sur Avocette et un turbogénérateur sur Coucal ont été lancés. Ce projet s'accompagne d'un programme ayant pour objectif l'amélioration de la sécurité et de la pérennité du site dont la mise en œuvre est prévue en 2012 et 2013.

▼ Compression sur l'axe sud

En 2011, des études ont été lancées afin de repenser la compression du gaz sur l'axe sud reliant le champ de Mandaros à celui de Grondin, en passant par les champs de Barbier et de Gonnelle. L'objectif visé est de combiner un remplacement des compresseurs vieillissants avec une augmentation de la capacité de compression destinée à réduire le brûlage de gaz et à produire des ressources supplémentaires.

Activités non opérées

▼ Rabi-Kounga

En 2011, les travaux sur le permis Rabi-Kounga (opéré par Shell Gabon) se sont poursuivis et ont essentiellement consisté en un programme de perforations de puits horizontaux existants, au niveau du talon (*heel perforations*), afin d'optimiser leur production. Quatre perforations de puits ont été réalisées au cours de l'année, et de nouvelles opérations de ce type sont programmées en 2012.

Par ailleurs, les études effectuées en cours d'année ont permis de définir un programme de forages de puits de développement, dont le démarrage est prévu au cours du second semestre 2012. Ces études ont également porté sur un programme de *workover*, prévu en 2013, dont la préparation sera lancée en 2012.

Divers

▼ Obangué et Tsiengui (opérateur Addax)

Le transit vers le terminal du cap Lopez d'une partie de la production d'Obangué, de Tsiengui et de Koula (Shell opérateur), via le site de Coucal, a représenté un volume moyen de 6,7 kb/j en 2011.

▼ Vanneau – Pélican Est (opérateur Perenco)

La production des champs de Vanneau et de Pélican Est est achetée par Total Gabon à la société Perenco à leur arrivée respective sur Hylia et sur Torpille. La production moyenne en 2011 a été de 0,6 kb/j pour les deux champs.

▼ Tchatamba (opérateur Perenco)

Depuis la fin de l'année 2002, l'évacuation du brut jusqu'au terminal du cap Lopez se fait par l'oléoduc 18 pouces de Total Gabon reliant le champ de Rabi au terminal du cap Lopez. En 2011, la production moyenne s'est élevée à 12,4 kb/j.

▼ Onal/Omko/Gwedidi/Mbigou (opérateur Maurel et Prom Gabon)

Les productions des champs d'Onal, d'Omko, de Gwedidi et de Mbigou ont été transportées jusqu'au terminal du cap Lopez, d'où elles ont été exportées. En 2011, elles ont représenté en moyenne un volume de 18,2 kb/j.

ACTIVITÉS

Une nouvelle plateforme pour Anguille



.. INTERVIEW DE FRANCIS HONDAREYTE, DIRECTEUR DES PROJETS NOUVEAUX - Dans le cadre du re-développement du champ d'Anguille, Total Gabon a investi dans la construction d'une nouvelle plateforme, AGMN, qui lui permettra de renforcer significativement ses capacités de production. Investissement le plus important sur Anguille depuis vingt-cinq ans, cette nouvelle infrastructure, couplée à d'importants travaux réalisés sur les plateformes existantes et à terre, permettra d'améliorer la récupération des hydrocarbures dans des zones jusqu'à présent difficiles d'accès et de pérenniser durablement l'exploitation du champ.

COMMENT LA NOUVELLE PLATEFORME S'INTÈGRE-T-ELLE AU PROJET PLUS GLOBAL DU RE-DÉVELOPPEMENT D'ANGUILLE ?

Le projet Anguille est certainement le plus ambitieux projet de re-développement d'un champ mature *offshore* du groupe Total. C'est un projet qui combine la pérennisation des installations existantes, le développement de nouvelles réserves, ainsi que la réduction de l'empreinte sur l'environnement. L'un de ses objectifs est d'exploiter des zones du champ qui l'ont encore peu été, en regard de leur potentiel. C'est le cas d'une partie située au nord du champ, qui ne peut être mise en production à partir des installations existantes. Nous avons donc décidé de construire une nouvelle plateforme, Anguille Marine Nord (AGMN), pour pouvoir forer et exploiter vingt et un nouveaux puits dans cette zone.

QUEL ENVIRONNEMENT VA RENCONTRER AGMN ?

C'est un environnement *offshore* assez conventionnel, avec une profondeur d'une trentaine de mètres seulement, mais des courants relativement forts et imprévisibles, en raison de la proximité de l'embouchure de l'Ogooué. La principale spécificité de ce projet tient à l'ancienneté du champ d'Anguille, qui est exploité depuis 1966. Le déploiement d'une nouvelle installation nécessite de relever des défis inédits et complexes en matière d'intégration à l'existant.

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES D'AGMN ?

AGMN est une plateforme d'environ 3 300 tonnes, dont 2 000 tonnes pour le pied (*jacket*) et 1 300 pour la partie émergée (*deck*), qui culminera à 21 m de hauteur. Elle sera inhabitée, et seules les équipes de maintenance seront appelées à venir à bord car les équipements seront automatisés et pilotés depuis le complexe central. Technologiquement, AGMN est une plateforme de dernière génération, qui embarque des systèmes très avancés, notamment en matière de sécurité, d'automatisation ou de contrôle des

puits. Elle est construite en s'appuyant sur le « référentiel » de Total, qui consolide toute l'expérience et le savoir-faire accumulés par le Groupe au fil des projets réalisés. En ce sens, elle constitue une avancée technologique marquante par rapport aux autres plateformes au Gabon. Enfin, à l'image du projet de re-développement d'Anguille, sa conception a mis l'accent sur la sécurité et le respect de l'environnement.

COMMENT S'EST DÉROULÉE SA CONSTRUCTION ?

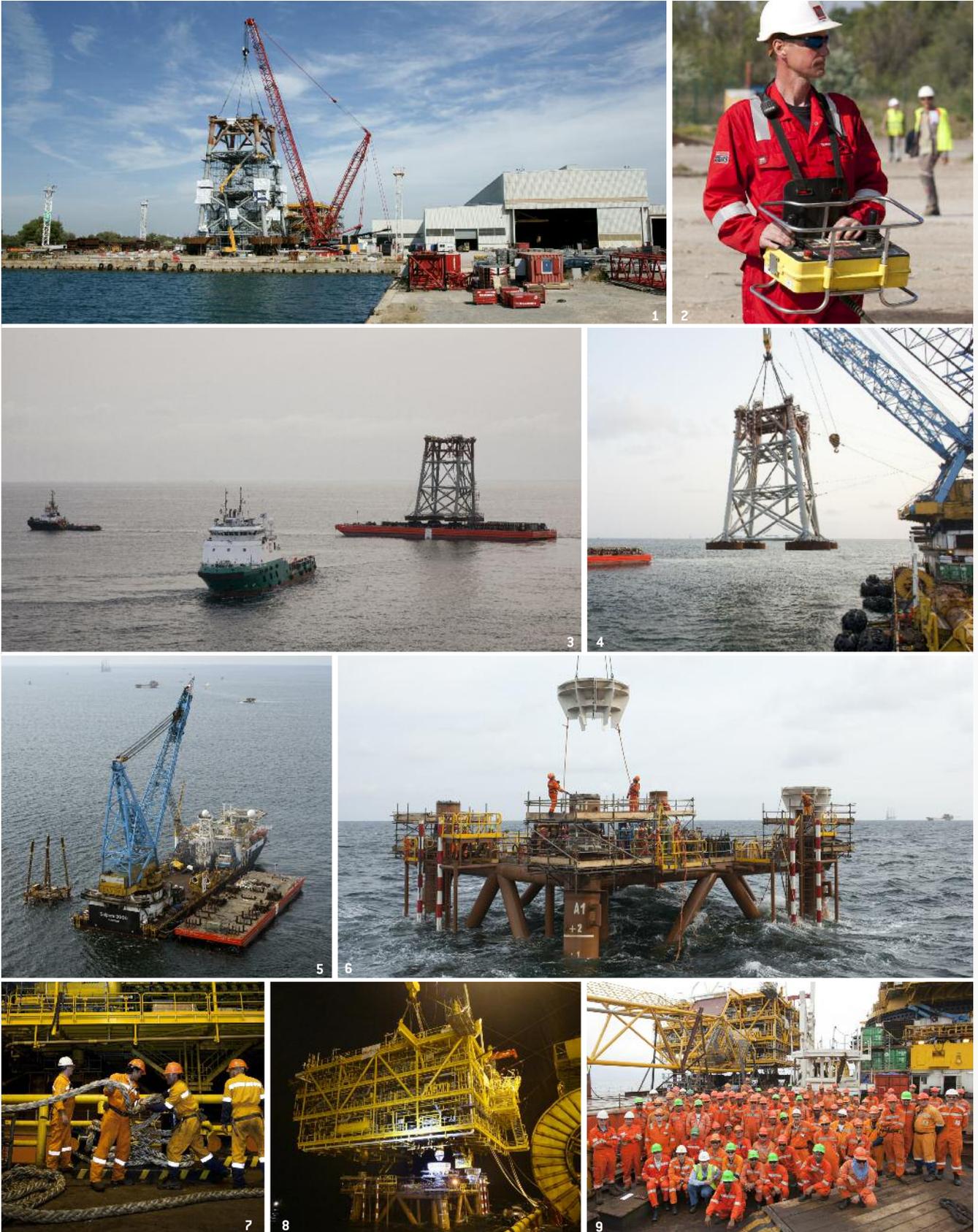
La construction d'AGMN a été réalisée en un an, ce qui est une prouesse remarquable. Elle a été construite en France, à Fos-sur-Mer, et a nécessité 600 000 heures de travail pour un chantier qui a mobilisé jusqu'à 350 personnes. Tous les équipements ont par ailleurs été installés, testés et validés sur place, pour minimiser les interventions en mer. Deux barges, l'une chargée du *jacket* et des piles, l'autre du *deck*, ont pris la mer en décembre 2011 et rejoint le Gabon en une quarantaine de jours. Le 23 janvier 2012 a débuté l'installation du pied, qui est « cloué » au fond marin par quatre pieux, appelés piles, d'une longueur de cent quarante mètres. La pose du *deck* sur le *jacket* s'est déroulée le 6 février 2012, une opération spectaculaire et toujours délicate.

QUELLES SERONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

Il s'agira de relier la plateforme aux différents réseaux : *pipelines* pour l'acheminement du pétrole brut, de l'eau d'injection et du gaz ; et câbles électriques et fibre optique pour les systèmes de commande et de communication. Il faudra ensuite achever les travaux sur la plateforme et procéder aux derniers essais : le forage des puits pourra alors commencer.

En parallèle des forages, des travaux complexes de modifications des plateformes actuellement en service se dérouleront tout au long de l'année 2012, afin de permettre le traitement de la production de la nouvelle plateforme. La mise en production pourra alors intervenir début 2013.

▼ 1 | Installation du dernier étage du jacket – 2 | Grutier en radiocommande –
3 | Arrivée du jacket au Gabon – 4 | Levage du jacket pour l'installer à sa position définitive.



▲ 5 | Le jacket et ses piles, le bateau d'installation et la barge de transport – 6 | Mise en place des guides « tulipe » pour recevoir le deck –
7 | Les conditions météo sont favorables : on s'active sur le pont – 8 | 6 février à 23h45 : le deck est installé sur le jacket – 9 | L'équipe d'installation de la plateforme AGMN.

ACTIVITÉS

Production et réserves

➤ PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT

En 2011, la production totale de pétrole brut du Gabon est estimée à 89 Mb.

La part de la production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée à 46,7 kb/j (17,0 Mb sur l'année) contre 52,8 kb/j (19,3 Mb sur l'année) en 2010, soit environ 19% de la production gabonaise de pétrole brut.

➤ PRODUCTION OPÉRÉE PAR TOTAL GABON

La production des champs opérés par Total Gabon s'est élevée à 56,8 kb/j (20,7 Mb sur l'année) en 2011 contre 65,2 kb/j (23,8 Mb sur l'année) en 2010, soit une baisse de 12,9% par rapport à l'année précédente.

Cette diminution s'explique essentiellement par :

- le déclin naturel des champs (notamment sur Torpille, Anguille et Grondin) ;
- des arrêts non programmés plus importants en 2011 (notamment dû à l'indisponibilité du compresseur *gas-lift* de Torpille pendant deux mois, à l'arrêt du champ d'Hylia pendant cinq mois dû à un défaut sur le câble électrique alimentant la plateforme et à l'ensablement de l'oléoduc de 16 pouces entre Barbier et Grondin) ;
- la grève d'une partie des employés de Total Gabon du 1^{er} au 4 avril 2011 ayant entraîné l'arrêt de la production sur l'ensemble des champs opérés par Total Gabon ;

Elle est partiellement compensée par :

- La mise en production de nouveaux puits, notamment sur le champ de Torpille.

La production de pétrole brut opérée par Total Gabon en 2011 représente environ 23% de la production gabonaise de pétrole brut, contre 26% en 2010.

La part de la production opérée liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée à 39,3 kb/j (14,4 Mb sur l'année) en 2011 contre 44,8 kb/j (16,4 Mb sur l'année) en 2010, soit une baisse de 12%.

➤ PRODUCTION NON-OPÉRÉE

La production du champ de Rabi-Kounga opéré par Shell Gabon, a été de 22,3 kb/j (8,1 Mb sur l'année) en 2011, contre 24,1 kb/j (8,8 Mb sur l'année) en 2010, soit une baisse de 7,5%, essentiellement due au déclin des puits existants.

La part de la production de Rabi-Kounga liée à la participation de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée à 7,3 kb/j (2,7 Mb sur l'année) en 2011 contre 7,9 kb/j (2,9 Mb sur l'année) en 2010.

➤ RÉSERVES DE PÉTROLE BRUT⁽¹⁾

Au 31 décembre 2011, les réserves prouvées⁽²⁾ de pétrole brut de Total Gabon atteignaient 210 Mb, comparés à 204 Mb au 31 décembre 2010.

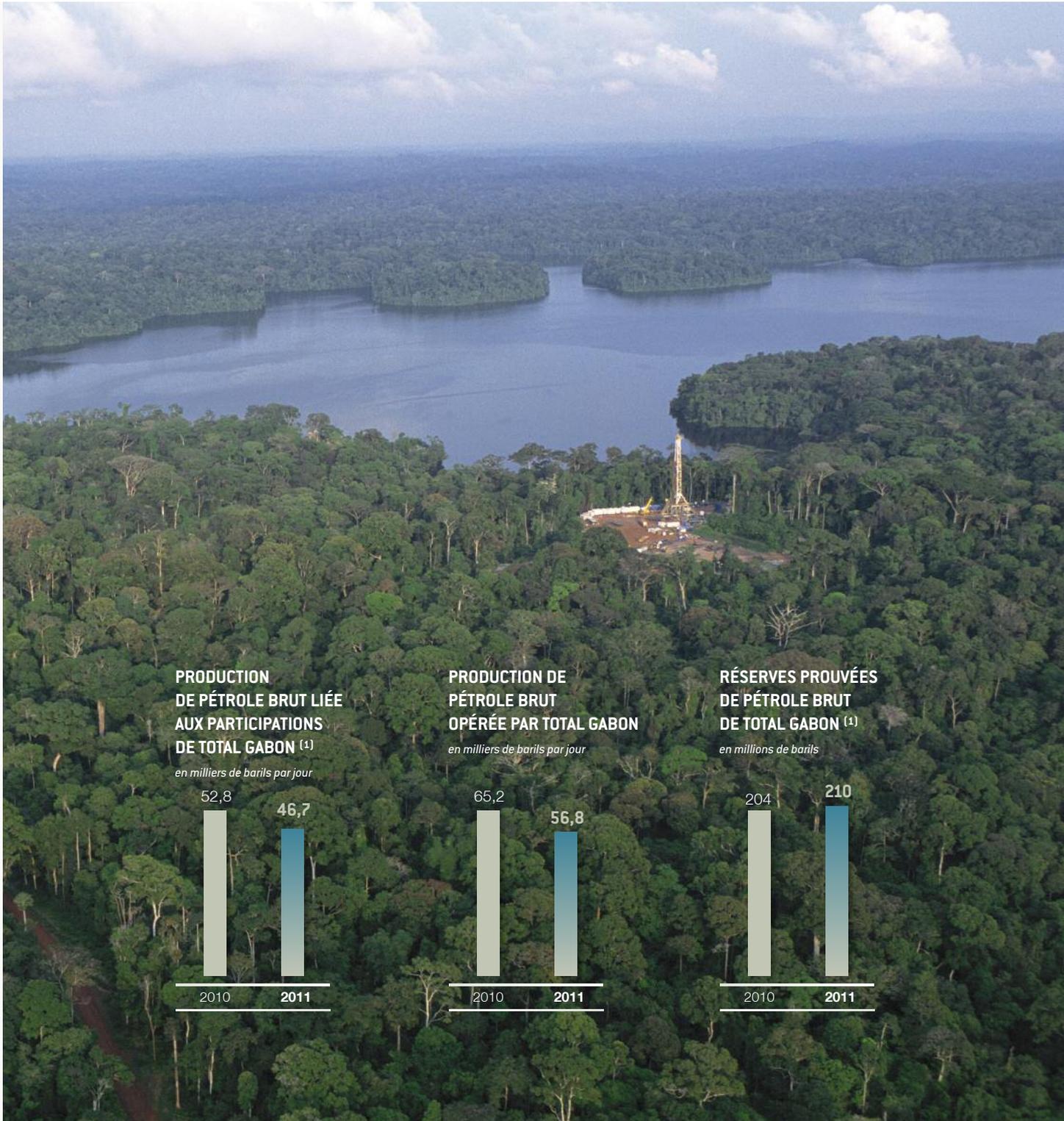
La durée de vie des réserves prouvées et probables⁽³⁾ de pétrole brut au 31 décembre 2011 est de près de 20 ans au rythme actuel de production.

(1) Y compris les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

(2) Les réserves prouvées sont les quantités de pétrole brut que les données géologiques et d'ingénierie permettent de déterminer avec une certitude raisonnable comme pouvant être produites dans les années futures à partir des réservoirs connus, dans les conditions économiques et opérationnelles existantes. Pour 2010 et 2011, elles ont été évaluées respectivement sur la base d'un prix du Brent de 79,02 \$/b et 110,96 \$/b.

(3) En se limitant aux réserves prouvées et probables couvertes par des contrats d'exploration-production, sur des champs ayant déjà été forés et pour lesquels les études techniques mettent en évidence un développement économique.

Champ d'Atora ▾



PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT LIÉE AUX PARTICIPATIONS DE TOTAL GABON ⁽¹⁾
en milliers de barils par jour



PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT OPÉRÉE PAR TOTAL GABON
en milliers de barils par jour



RÉSERVES PROUVÉES DE PÉTROLE BRUT DE TOTAL GABON ⁽¹⁾
en millions de barils



ACTIVITÉS

Commercialisation

LES PRIX

La moyenne des prix journaliers du Brent daté s'élève à 111,26 \$/b en 2011, contre 79,50 \$/b en 2010, soit une hausse de 40%. La volatilité du prix du Brent a de nouveau été importante cette année, avec un minimum de 93,70 \$/b début janvier 2011 et un maximum de 126,64 \$/b en avril 2011.

Terminal pétrolier du cap Lopez ▼



LE MARCHÉ

La demande pétrolière mondiale devrait s'établir à un niveau de 88,4 Mb/j en 2011, en croissance de 0,57 Mb/j par rapport à 2010 (+1,1%). L'Asie demeure le principal moteur de cette croissance (+0,91 Mb/j) et compense la baisse constatée en Amérique du Nord (-0,24 Mb/j), en Europe (-0,21 Mb/j), et en Afrique (-0,18 Mb/j). L'augmentation de la demande est dominée par l'utilisation croissante des distillats moyens (+0,63 Mb/j), à comparer à la contraction de la demande d'essence (-0,07 Mb/j) et du fuel lourd (-0,04 Mb/j). La hausse de la demande de soutes marines (+0,11 Mb/j) ne parvient pas à compenser la diminution de l'utilisation du fuel lourd dans les autres industries (-0,14 Mb/j). La consommation de naphta, quant à elle, baisse de 0,12 Mb/j essentiellement en raison de l'impact de la crise économique sur l'activité industrielle.

En 2011, l'offre de pétrole devrait se situer à 87,9 Mb/j, en hausse de 0,13 Mb/j par rapport à 2010. Le « printemps arabe » et ses conséquences sur les productions pétrolières en provenance de Syrie, du Yémen et de Libye ont significativement impacté le marché mondial, les pays membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (Opep) parvenant difficilement à remplacer ces barils manquants. Au niveau mondial, les stocks se sont contractés de 0,5 Mb/j en 2011.

La structure du marché est passée à la fin du premier trimestre d'une position de report (ou *contango*), caractérisée par des prix futurs du pétrole sur les marchés à terme supérieurs aux prix au comptant, à une position de déport (ou *backwardation*), avec des prix futurs du pétrole sur les marchés à terme inférieurs aux prix au comptant.

Les taux de fret ont connu des évolutions contrastées avec une légère hausse du fret Aframax/Suezmax et une légère baisse du fret VLCC.

LES DIFFÉRENTIELS DES BRUTS GABONAIS

Le Mandji est un brut moyennement lourd et soufré qui produit principalement du fuel à haute teneur en soufre. Son différentiel s'est dégradé au cours du premier semestre en raison d'une offre abondante de ce type de brut sur le marché. Il s'est repris par la suite, avec une évolution conforme à la hausse continue des marges *fuel oil* sur les principaux marchés : méditerranée, US Gulf Coast et Singapour.

Le Rabi Light, brut à faible teneur en soufre, était jusqu'à présent principalement destiné au marché nord-américain

Tanker en cours de chargement au terminal du cap Lopez ▼



des essences. Avec la baisse structurelle de la demande d'essence aux États-Unis qui a entraîné, en fin d'année 2011, la fermeture de plusieurs raffineries sur la côte Est, le Rabi Light a trouvé un nouveau débouché en Asie. Il a profité de la pénurie de pétrole brut peu soufré consécutive à l'arrêt de la production libyenne, et d'une demande en croissance de ces types de bruts en Asie, à la suite à l'accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima au Japon.

Les différentiels entre les prix fiscaux (négociés entre l'administration gabonaise et les sociétés pétrolières opératrices

au Gabon), et le Brent daté se sont établis en moyenne arithmétique à -6,2 \$/b en 2011 pour le brut Mandji, contre -4,7 \$/b en 2010. Cela représente une dégradation du différentiel de 30% qui a été largement compensée par l'appréciation du Brent daté. Le différentiel du Rabi Light, par rapport au Brent daté, est passé de -0,9 \$/b en 2010 à +0,9 \$/b en 2011. Au final, ces deux bruts ont connu une augmentation significative de leur valorisation en 2011, par rapport à 2010.

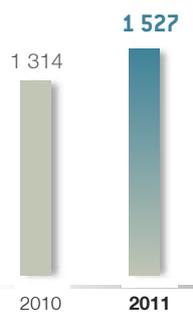
➤ VENTES DE PÉTROLE BRUT

Les ventes de pétrole brut se sont élevées à 1 527 M\$ en 2011, contre 1 314 M\$ en 2010. Cette hausse de 16% résulte principalement de la hausse des prix de vente des bruts gabonais en 2011.

Au cours de l'exercice 2011, 1,3 Mb de pétrole brut ont été livrés à la Société gabonaise de raffinage (Sogara) pour l'approvisionnement du marché national, et 13 Mb ont été exportés (les quantités étaient, respectivement, de 1,8 Mb et 16 Mb en 2010).

➤ VENTES DE GAZ

Le chiffre d'affaires des ventes de gaz s'est établi en 2011 à 4 M\$, comme en 2010, et équivaut à un volume d'environ 27 millions de mètres cubes de gaz, livré sur le marché intérieur.



VENTES DE PÉTROLE BRUT

en millions de dollars

ACTIVITÉS

Ressources humaines

➤ RECRUTEMENT ET CARRIÈRES

En 2011, quarante-six nouveaux collaborateurs ont été embauchés, parmi lesquels dix-sept ingénieurs dans les métiers exploitation, projets, contrats/achats, réservoir, finance, informatique et ressources humaines. Le recrutement d'ingénieurs gabonais se poursuit afin de renforcer l'accès des collaborateurs nationaux à des postes de responsabilité. Par ailleurs, soixante-dix salariés de la société se sont vus proposer un nouveau poste et ont accepté cette mobilité, au cours de l'année 2011. Le nombre de collaborateurs en mobilité internationale dans les filiales du Groupe et au Siège était de quinze, à fin 2011.

Dans le cadre du plan de départ volontaire mis en place en 2010, trente-trois collaborateurs ont quitté la Société en 2011, portant ainsi à soixante-quinze le nombre total de départs dans le cadre de ce plan visant à rajeunir l'effectif.

Afin de remplacer les producteurs expérimentés ayant bénéficié de ce plan, une campagne d'embauche d'une vingtaine d'opérateurs et techniciens d'exploitation confirmés a été lancée à la mi-janvier 2011. Neuf ont déjà été embauchés et le recrutement se poursuit.

Total Gabon a également recruté neuf jeunes diplômés parmi les diplômés de la première promotion de l'Institut du pétrole et du gaz de Port-Gentil. Total Gabon attache une attention toute particulière au suivi des jeunes embauchés, avec l'entrée de ces derniers, dès le recrutement, dans un cursus leur permettant un passage successif sur plusieurs postes. Un comité d'insertion évalue régulièrement leur intégration au sein de la Société et gère leur évolution en s'appuyant sur un programme de formation technique et de développement.

➤ FORMATION

Le plan de formation 2011, d'un montant de 1 200 millions de francs CFA est en hausse de 64% par rapport à l'année précédente. Il intègre les formations de sécurité, la formation des jeunes embauchés 2011 (ingénierie de développement et d'exploitation des gisements, ingénierie de forage, ingénierie de sécurité, cadre contractuel de l'exploration-production), les formations certifiantes (contrôle des éruptions, inspecteur niveau 1, protection cathodique, géologue de sonde) et les formations pour reconversion (pétrophysique, contrats/achats).

➤ PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES

La direction et les représentants du personnel de Total Gabon ont signé le 6 juillet 2011, un nouvel accord d'intéressement pour la période 2011-2013. Cet accord, qui fait partie du dispositif social de Total Gabon, a pour objectif, via le versement d'une prime, de valoriser la contribution des salariés et d'intéresser ces derniers à l'évolution des résultats de la Société.

Le montant de l'enveloppe annuelle d'intéressement à répartir entre les salariés a été revu à la hausse par rapport aux protocoles précédents. De plus, par souci de simplification, l'intéressement dépend désormais uniquement du résultat financier de la Société.

L'année 2011 a, par ailleurs, été marquée par un mouvement de grève qui s'est déroulé du 31 mars au 4 avril 2011 et qui a perturbé les activités du secteur pétrolier et de Total Gabon. La principale revendication du mouvement était la demande de publication d'un décret gouvernemental réglementant l'emploi et l'admission de la main-d'œuvre étrangère au Gabon. Cette grève s'est traduite pour Total Gabon par une perte de production opérée estimée à 0,7 kb/j en moyenne sur l'année.

EFFECTIFS PRÉSENTS AU 31/12/2011

GABONAIS	
Ingénieurs	105
Agents Techniques Supérieurs (ATS), Agents Très Hautement Qualifiés (ATHQ)	192
Employés et Ouvriers (EO)	79
Effectifs gabonais	376
EXPATRIÉS	
Ingénieurs	100
Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise (ETAM)	36
Effectifs expatriés	136
TOTAL DES EFFECTIFS	512 (1)

(1) Non compris un collaborateur en congé d'attente retraite et quinze collaborateurs en mobilité internationale.

1 | Opérateur sur Mandaros – 2 | Salarié de Total Gabon dans les bureaux de Port-Gentil – 3 | Salle de contrôle de Torpille ▼



1



2



3

ACTIVITÉS

Hygiène, sécurité et environnement

→ RÉSULTATS SÉCURITÉ

Le nombre d'accidents ayant nécessité un arrêt de travail est de six en 2011, contre un en 2010, ce qui s'explique par l'augmentation du volume de nos opérations. Cette évolution correspond à un taux de fréquence d'accidents avec arrêt (LTIF⁽¹⁾) de 0,7 en 2011, contre 0,4 en 2010.

Le nombre total d'accidents déclarés en 2011 s'élève à dix-sept, contre douze l'année précédente. Le taux de fréquence des accidents déclarés (TRIR⁽²⁾) est en baisse à 2,0 en 2011, contre 2,1 en 2010. Cette baisse du TRIR s'explique notamment par l'augmentation du nombre d'heures travaillées, 45% plus élevé en 2011 qu'en 2010.

L'analyse des causes des accidents déclarés montre que la plupart d'entre eux se produisent lors de manutentions manuelles ou de déplacements, et qu'ils ne sont pas directement liés à la matérialisation d'un risque pétrolier. Une campagne d'information spécifique sur les accidents touchant les mains a été réalisée sur les sites opérationnels au cours du troisième trimestre 2011.

Depuis 2009, la compétence en terme de sécurité opérationnelle est intégrée aux différents métiers afin d'être plus proche du terrain et de faire évoluer les comportements, en responsabilisant davantage les intervenants sur leur propre sécurité. Afin de consolider cette intégration, un effort particulier de formation de sécurité pour le personnel exécutant a été réalisé sur les sites en 2011, via la campagne dite « des règles d'or ».

Le programme d'étude des risques majeurs des différents sites s'est poursuivi durant le premier semestre 2011. Les études des risques majeurs des sites du cap Lopez et de Grondin avaient été validées par les autorités gabonaises en 2009. L'ensemble des études portant sur les autres sites, à l'exception de celle concernant Anguille, ainsi que les plans d'actions qui les accompagnent, ont été validés en septembre 2011 par les autorités gabonaises. L'étude de danger du site d'Anguille a été repoussée ultérieurement à la fin des études d'ingénierie du projet de re-développement, et sera présentée aux autorités gabonaises au cours du premier trimestre 2012.

(1) LTIF : Lost Time Injury Frequency, nombre d'accidents avec arrêt par millions d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.

(2) TRIR : Total Recordable Injury Rate, nombre d'accidents déclarés par millions d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.



→ ENVIRONNEMENT

L'audit de renouvellement de la certification ISO 14001, obtenue fin 2008, s'est déroulé du 21 novembre 2011 au 2 décembre 2011. A l'issue de cet audit, la certification ISO 14001 de Total Gabon a été renouvelée pour l'ensemble de ses activités d'exploration et de production.

La teneur moyenne en hydrocarbures dans les rejets d'eau en 2011 atteint 22 mg/l sur le site du cap Lopez et 36 mg/l sur le site de Grondin. Des tests de déshuilant sont actuellement en cours dans le but d'améliorer la qualité des eaux rejetées. De plus, l'installation d'unités de traitement supplémentaires est prévue en 2012 et en 2013.

Les volumes de gaz évacués par les torches en 2011 sont de 1,37 Mm³/j, dont 0,19 Mm³/j de gaz venté et l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) est de 108,3 kt équivalent CO₂/Mbep. Ces résultats s'expliquent notamment par l'extinction des torches des sites d'Anguille, de Torpille et de Grondin survenus au cours de l'année 2011, qui ont entraîné une augmentation du volume de gaz venté. Des mesures sont à l'étude afin de réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, Total Gabon s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche volontariste de réduction des gaz à effet de serre. Plusieurs projets ont été lancés sur l'ensemble des champs, et notamment sur Anguille, Grand Anguille, Aтора, Avocette et sur l'axe sud Grondin-Mandaros, avec l'objectif de réduire très significativement le brûlage des gaz associés à court terme.

→ HYGIÈNE INDUSTRIELLE

Les contrôles concernant le niveau de bruit, la teneur en benzène dans l'air et les conditions d'hygiène sur les sites se sont déroulés conformément au plan d'actions annuel. Les analyses de risque hygiène industrielle du poste de travail ont été réactualisées et étendues à l'ensemble des activités de la filiale.

Le *document unique* synthétisant l'ensemble des études de risque hygiène industrielle a été rédigé et soumis aux autorités gabonaises ; le plan d'actions qui en découle sera lancé en 2012.

1 | Travaux d'installation du *jacket* d'AGMN – 2 | Plateforme Torpille – 3 | Préfabrication de structures de la centrale électrique de PG2 ▼



ACTIVITÉS

Développement durable et activités de diversification

Les activités de diversification et de développement durable de Total Gabon sont principalement financées par la provision pour investissements diversifiés (PID) et par la provision pour investissements dans les hydrocarbures (PIH). Elles concernent des organismes ou des projets d'intérêt général dans les domaines des infrastructures, de la médecine, de l'éducation, de l'agriculture, du microcrédit et de la culture. Les dépenses engagées par la Société au cours de l'exercice 2011 se sont élevées à 70 M\$, dont 11 M\$ dans le cadre de la PID et 59 M\$ dans le cadre de la PIH.

→ INFRASTRUCTURES

- Financement et maîtrise d'ouvrage du projet de raccordement du Gabon au câble de fibre optique intercontinental à haut débit mis en œuvre par le consortium « Africa Coast to Europe (ACE) ». Le projet prévoit la connexion de la capitale Libreville au câble international et une extension nationale jusqu'à Port-Gentil. La mise en service de ces installations est prévue en 2012.
- Financement et maîtrise d'ouvrage du projet de rénovation, de modernisation et d'extension de l'aéroport de Port-Gentil afin de lui permettre d'accueillir le trafic aérien international. La première phase du projet (réhabilitation et allongement de la piste, construction d'une enceinte et d'une aérogare provisoire) doit permettre l'ouverture de l'aéroport aux liaisons aériennes internationales dans le courant de l'année 2012. La seconde phase du projet, qui comprend la construction d'une nouvelle aérogare et d'un pavillon présidentiel, sera lancée à l'issue de la première phase et devrait s'étendre sur une durée d'une vingtaine de mois.

→ SANTÉ ET RECHERCHE MÉDICALE

- Soutien financier au Centre international de recherches médicales de Franceville (CIRMF). En dehors de ses activités traditionnelles dans les domaines de la recherche médicale, de la formation et de la santé publique, le CIRMF a organisé, en novembre 2011 à Libreville, un symposium ayant pour thème « Maladies infectieuses, environnements et biodiversité ». Cet évènement a rassemblé de nombreux experts en santé humaine et vétérinaire, en environnement, en biologie, en climatologie, en microbiologie, en épidémiologie, et notamment le professeur Françoise Barré-Sinoussi, prix Nobel de médecine 2008, ainsi que des spécialistes de santé publique, et des sciences humaines et sociales.

- Partenariat avec la Croix-Rouge française et le ministère de la Santé gabonais pour le financement de centres de traitement ambulatoire (CTA) dédiés aux malades du SIDA.
- Lancement des opérations relatives à la convention établie en novembre 2010 avec la Centrale humanitaire médico-pharmaceutique (CHMP) ayant pour objectif, d'une part, d'assurer la formation du personnel de santé des dispensaires des villages situés autour des sites d'exploitation de Total Gabon et, d'autre part, de garantir l'accès des populations rurales à des médicaments de qualité et à un service de soin adapté.
- Soutien à l'organisation non gouvernementale « Synergies pour un enfant » qui s'occupe des enfants handicapés de Port-Gentil, en organisant et en prenant en charge la formation de visiteurs sociaux, la fabrication de petits matériels de rééducation et le suivi de ces enfants.

→ ÉDUCATION ET FORMATION

- Poursuite du projet de création de l'Institut du pétrole et du gaz à Port-Gentil : l'architecte en charge de la construction des bâtiments de l'IPG a été désigné et le lancement des travaux est prévu en 2012. En attendant la livraison des bâtiments, l'enseignement aux étudiants s'effectue dans les locaux des compagnies pétrolières partenaires du projet. La première promotion d'opérateurs de production formée par l'IPG a été diplômée au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au mois de novembre 2011, en présence du ministre des Mines, du Pétrole et des Hydrocarbures.
- Soutien financier au Centre de spécialisation professionnelle (CSP) qui a entamé, en septembre 2011, sa neuvième année académique ; fort du succès grandissant rencontré par ses formations, le CSP a créé en janvier 2012, une nouvelle spécialité « électricité industrielle ».
- Poursuite du programme de bourses destinées à favoriser l'accès de jeunes Gabonais à l'enseignement supérieur en France dans les domaines techniques.

- Appui financier à l'école conventionnée de Port-Gentil et aux classes préparatoires du lycée Léon Mba de Libreville, avec notamment la prise en charge de professeurs et de formateurs.
- Travaux de réhabilitation d'établissements d'enseignement primaire et secondaire de Port-Gentil.
- Appui financier à l'organisation non gouvernementale « Conservation de la faune gabonaise et lutte contre la pauvreté (COFGALP) » afin de développer l'éducation environnementale dans les écoles primaires de Port-Gentil et d'Omboué.

➤ DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

- Soutien financier à l'Institut gabonais d'appui au développement (IGAD) et à son programme de développement des cultures maraîchères.
- Développement du Centre d'application agropastoral de Franceville (CAAF), projet expérimental visant à créer des filières d'élevage dans la province du Haut-Ogooué.

➤ MICROCRÉDIT

- Soutien à PlaNet Finance pour le financement de l'assistance technique apportée à l'établissement de micro financement GAMIFI, qui offre des services financiers aux populations n'ayant pas accès aux crédits et aux services offerts par les banques commerciales du Gabon.

➤ CULTURE

- Financement de divers événements socioculturels et sportifs (fêtes des écoles) et distribution de fournitures et manuels scolaires aux écoles des villages à proximité des sites de Coucal, d'Avocette et d'Atora.

1 | Image de synthèse du projet du nouvel aéroport de Port-Gentil.

2 | Laboratoire du Cirmf.

3 | Cérémonie de remise des diplômes d'opérateurs de production à la première promotion de l'IPG. ▼



ACTIVITÉS

Rapport de gestion du Conseil d'administration

Commentaires sur le compte de résultat

Le bénéfice net de l'exercice 2011 s'établit à 352 M\$ contre 202 M\$ en 2010, soit une croissance de 74% résultant des éléments suivants :

→ CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 571 M\$ soit une croissance de 17% par rapport à 2010 résultant de la hausse du prix de vente moyen des bruts commercialisés par Total Gabon (107,3 en 2011 contre 75,7 \$/b en 2010, soit +42%) partiellement atténuée par la baisse des volumes vendus (-18%, baisse des productions et effet de stock).

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2 290 M\$ en 2011, contre 1 612 M\$ en 2010, soit une augmentation de 42% résultant essentiellement de la hausse des services extérieurs. Ces derniers sont en croissance de 614 M\$ en raison de la forte hausse de l'activité liée à l'augmentation des travaux de forage et à la montée en puissance des programmes de re-développement d'Anguille et de remplacement des systèmes électriques sur les champs d'Anguille et de Torpille.

Les provisions inscrites au bilan sont en augmentation de 38 M\$ en raison des éléments suivants :

- +59 M\$ au titre des provisions pour restitution des sites ;
- +1 M\$ au titre des provisions pour dépréciation des stocks ;
- -34 M\$ au titre de la Provision pour investissements diversifiés et de la Provision pour investissements dans les hydrocarbures ;
- +11 M\$ au titre de diverses provisions (TVA, cautions bancaires, indemnités pour services rendus).

La valeur ajoutée augmente de 129 M\$ par rapport à l'année 2010. L'excédent brut d'exploitation s'élève à 922 M\$ en 2011, contre 796 M\$ en 2010, soit une croissance de 16%. Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 417 M\$, contre 224 M\$ en 2010.

→ ACTIVITÉ FINANCIÈRE

Les charges financières s'élèvent à 1 M\$ en 2011, contre 6 M\$ en 2010, et sont principalement constituées des provisions pour restitution des sites correspondant aux intérêts créditeurs des comptes bloqués dédiés.

Les produits financiers s'élèvent à 4 M\$ en 2011, contre

7 M\$ en 2010, et se composent, pour 2 M\$, de revenus liés au placement de la trésorerie et de gains de change, pour 2 M\$.

→ CHARGES ET PRODUITS HORS ACTIVITÉ ORDINAIRE

Cette rubrique enregistre essentiellement les produits constatés sur les immobilisations des champs de Coucal et d'Avocette, lors du passage de ces champs en régime de contrat d'exploitation et de partage de production, sur la base des nouveaux taux de participation.

→ REDEVANCES MINIÈRES, IMPÔTS ET FISCALITÉ

Le montant des redevances minières s'élève à 282 M\$ en 2011, comparé à 230 M\$ en 2010, soit une augmentation de 32% résultant principalement de la hausse des prix de vente des bruts gabonais.

Le montant de l'impôt sur les sociétés s'élève à 70 M\$ en 2011, en hausse de 46 M\$ par rapport à l'exercice 2010.

La part de pétrole brut revenant à la République gabonaise au titre du profit oil des contrats d'exploitation et de partage de production ⁽¹⁾ augmente en volume, en raison du passage des champs de Coucal et d'Avocette sous ce statut au 1^{er} janvier 2011, et en valeur, en raison de la hausse des prix de vente.

→ AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le bénéfice net de l'exercice 2011 s'élève à 352 M\$. Il sera proposé à l'Assemblée générale du 31 mai 2012 de fixer à 34 dollars par action le dividende net d'impôts de l'exercice 2011.

(1) Le volume de *profit oil* revenant à la République gabonaise relatif à la quote-part de Total Gabon s'élève à 2,6 Mb pour l'exercice 2011, comparé à 2,5 Mb pour l'exercice 2010. L'équivalent monétaire de ces volumes de *profit oil* de l'État est retranché du chiffre d'affaires de la Société et, en conséquence, ne figure pas dans le poste impôts du compte de résultat de la Société.

Commentaires sur le tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)

→ SOLDE FINANCIER DE L'EXERCICE

La capacité d'autofinancement globale (CAFG) s'élève pour l'exercice 2011 à 858 M\$, contre 774 M\$ en 2010, soit une augmentation de 11% résultant principalement de la hausse des prix de vente moyens des bruts gabonais.

→ INVESTISSEMENTS/DÉSINVESTISSEMENTS

Les investissements y compris coût ou bonus d'acquisition ou de mise en production, s'élèvent à 758 M\$ en 2011, contre 296 M\$ en 2010, soit une augmentation de 462 M\$. Ils se décomposent comme suit :

▼ Investissements d'exploration et d'appréciation

Le montant total des investissements d'exploration et d'appréciation s'élève à 31 M\$ en 2011, comparé à 29 M\$ en 2010. Les investissements de l'année 2011 correspondent principalement aux dépenses engagées pour les études géologiques et géophysiques, et pour le forage du puits sur le permis D7/E7.

▼ Investissements de développement

Les investissements de développement correspondent à la quote-part financée par Total Gabon des activités opérées par Total Gabon, et des activités sur le champ de Rabi Kounga opérées par Shell Gabon. Le montant total des investissements de développement s'élève à 700 M\$ en 2011, comparé à 254 M\$ en 2010.

★ Activités opérées

Le programme des travaux opérés par Total Gabon comprend :

> *Les champs en mer*

Les investissements de développement portent principalement sur le re-développement du champ d'Anguille, avec notamment la construction de la plateforme AGMN, et sur les travaux de pérennité concernant les champs d'Anguille et de Torpille et, en particulier, les travaux de remplacement des systèmes électriques en cours de réalisation sur ces deux champs. Ces dépenses couvrent également la campagne de forage lancée en 2011 sur le champ de Torpille. Le total des investissements sur les champs en mer s'élève à 651 M\$.

> *Les champs à terre*

Les principaux travaux concernent le forage du dernier puits (TCNE 4) de la campagne débutée en 2010 sur le champ de Ntchengué, et la campagne d'appréciation et de développement du réservoir d'Avocette, avec le forage du puits AVO09 et la préparation du puits AVO11. Le total des investissements sur les champs opérés à terre s'élève à 46 M\$.

★ Activités non opérées

En 2011, les travaux non opérés sur Rabi-Kounga (opéré par Shell Gabon) ont principalement concerné un programme de perforations de puits horizontaux existants (*heel perforations*). Les travaux financés s'élèvent à 3 M\$ en 2011.

▼ Risques et incertitudes

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité au prix du pétrole et du gaz naturel et au taux de change du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA), aux risques industriels et environnementaux liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques liés à l'exploration et à la production pétrolières et gazières, en particulier le déclin naturel des champs. Une description de ces risques figure aux pages 30 à 32 du présent Rapport financier annuel.

▼ Investissements généraux

Les investissements généraux, industriels et administratifs s'élèvent à 27 M\$ en 2011, comparés à 13 M\$ en 2010. Cette augmentation s'explique principalement par les travaux de rénovation du bâtiment de Libreville et par un programme de remise à niveau des infrastructures informatiques et de télécommunications.

→ ACQUISITIONS/CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les emplois financiers inscrits en 2011 correspondent d'une part à l'augmentation de l'encours sur les comptes bloqués de la Société destinés à être utilisés dans le futur pour la restitution des sites et, d'autre part, à des prêts octroyés au personnel dont les remboursements correspondants s'inscrivent en ressources.

→ EMPRUNTS

Aucune ligne de crédit n'a été mise en place en 2011.

→ TRÉSORERIE

Les investissements de l'année ont été autofinancés dans leur totalité. La variation de trésorerie s'élève à +59 M\$ en 2011, comparés à +278 M\$ en 2010.

→ SERVICE DU DIVIDENDE

La Société a procédé à la mise en paiement, le 10 juin 2011, du dividende net de 30 dollars par action au titre de l'exercice 2010 ; le service du dividende correspondant s'élève à 135 M\$.

ACTIVITÉS

Risques de l'émetteur

→ EXPOSITION AUX FLUCTUATIONS DES MARCHÉS

Les résultats de Total Gabon sont sensibles à différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont les prix du pétrole et du gaz naturel généralement exprimés en dollars US, et les taux de change, notamment celui du dollar US par rapport à l'euro et au franc CFA.

D'une manière générale, une hausse des prix du pétrole a un effet positif sur les résultats de Total Gabon du fait de la meilleure valorisation de la production pétrolière. Inversement, une baisse des prix du pétrole se traduit par une dégradation des résultats. Pour l'exercice 2012, Total Gabon estime qu'une appréciation du cours du pétrole Brent (pétrole de mer du Nord) de 1 dollar US par baril entraînerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 6 M\$ et inversement (scénario retenu de 100 \$/b). Une appréciation du dollar US par rapport à l'euro de 0,10 dollar US par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement.

→ GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique les règles de contrôle en matière de gestion des risques de marché et plus particulièrement du risque de contrepartie, retenues pour l'ensemble du groupe Total.

La mise en œuvre de ces règles chez Total Gabon relève de la compétence de la direction générale de la Société.

Toute contrepartie bancaire avec laquelle Total Gabon souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi que de sa notation par les agences *Standard & Poor's et Moody's*, laquelle doit être de première qualité. Une limite d'encours autorisé est définie pour chaque banque avec laquelle Total Gabon travaille.

En raison de l'évolution récente des marchés financiers et de certaines règles concernant les nouveaux contrats pétroliers, Total Gabon a pris des mesures additionnelles afin de renforcer le contrôle de son exposition au risque de contrepartie, notamment pour ce qui concerne la gestion de sa trésorerie et la gestion des fonds destinés à la restitution des sites pétroliers.

→ RISQUES JURIDIQUES DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET PRODUCTION

Total Gabon mène des activités d'exploration et de production, qui sont soumises à un large éventail de législations et de réglementations. Celles-ci touchent tous les aspects de l'exploration et production, notamment les droits miniers, les niveaux de production, les redevances, la protection de l'environnement, les exportations, la fiscalité, la conversion des monnaies et une fiscalité spécifique aux activités pétrolières et gazières.

Les termes des concessions, permis et contrats de partage de production sont spécifiques et attribués ou conclus par l'État gabonais et sont soumis soit au régime de la convention d'établissement de Total Gabon, soit à celui du contrat de partage de production.

La convention d'établissement demeure le modèle le plus ancien des accords passés avec l'État gabonais : Total Gabon est propriétaire des actifs et des installations et reçoit la totalité de la production. En contrepartie, les risques d'exploitation, les frais et les investissements sont à sa charge et Total Gabon s'engage à verser à l'État, propriétaire de la richesse du sous-sol, une redevance calculée sur la production et un impôt sur les bénéfices.

Total Gabon a signé, le 5 juillet 2007, avec la République Gabonaise le renouvellement, pour une durée de 25 ans, de sa Convention d'établissement qui venait à échéance le 30 juin 2007.

Ce renouvellement a été l'occasion de moderniser le régime juridique et fiscal des concessions, des permis d'exploitation et des installations d'évacuation de brut de Total Gabon afin de favoriser l'exploration et les projets de développement des ressources en hydrocarbures et de soutenir la production de pétrole et de gaz au Gabon.

Le contrat de partage de production pose un cadre juridique différent de la convention d'établissement : il définit les modalités du partage de la production et établit les règles de coopération entre Total Gabon et l'État gabonais, à travers la direction générale des Hydrocarbures. Cette dernière peut ainsi participer à la prise de décisions opérationnelles, à la comptabilisation des coûts et au calcul

du partage de la production. En contrepartie, Total Gabon dispose d'une partie de la production appelée *cost oil* dont la vente doit permettre le remboursement de toutes les dépenses d'investissements et de coûts opératoires. Le solde de la production, ou *profit oil*, est ensuite partagé, dans des proportions différentes selon les contrats.

Les activités d'exploration et production d'hydrocarbures font l'objet de permis qui peuvent être distincts pour chacune de ces activités ; ils sont accordés pour des périodes de temps limitées, et comportent une obligation de rendre une grande partie, voire la totalité en cas d'insuccès, de la superficie du permis à l'issue de la période d'exploration. Certaines zones d'exploitation font l'objet de concessions dont la durée est plus longue.

➤ EXPOSITION AUX RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

▼ Nature des Risques

Les activités de Total Gabon présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés, qui peuvent être inflammables, explosifs ou toxiques. Les activités peuvent, de ce fait, être soumises à un nombre important de réglementations rigoureuses dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle.

Les risques industriels sont multiples compte tenu de la variété des activités concernées : forages, traitements sur champ, transport, stockage. Parmi ces risques figurent notamment l'explosion, l'incendie, la fuite de produits toxiques ou la pollution. Dans le domaine du transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés (principalement *pipelines*) et enfin des quantités concernées.

La plupart de ces activités comportent des risques environnementaux liés aux émissions dans l'air, dans l'eau ou dans les sols, et à la production de déchets, et impliquent la prise en compte de la réhabilitation des sites après leur mise à l'arrêt. En outre, les activités d'exploration et de production de pétrole ou de gaz sont exposées à des risques liés aux caractéristiques physiques d'un champ

pétrolier ou gazier. Parmi ceux-ci figurent les éruptions de pétrole brut ou de gaz naturel, la découverte de réservoirs d'hydrocarbures présentant une pression anormale, les effondrements des abords des puits, les fuites d'hydrocarbures engendrant des risques toxiques, d'incendie, d'explosion ou de pollution.

Tous ces événements sont susceptibles de porter atteinte à des vies humaines ou à des biens, d'endommager, voire de détruire, les puits de pétrole brut ou de gaz naturel, ainsi que les installations attenantes, d'entraîner une interruption d'activité, de provoquer des dommages environnementaux. Par ailleurs, les activités d'exploration et de production peuvent intervenir dans des sites plus ou moins sensibles au plan écologique (forêt tropicale, milieu marin...). Chaque site nécessite une approche spécifique pour minimiser les impacts sur la faune, la flore, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine.

▼ Évaluation et maîtrise des risques

Total Gabon évalue les risques industriels et environnementaux de ses activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations.

Total Gabon assure également un suivi permanent des évolutions réglementaires afin de rester en conformité avec les règles et normes gabonaises ou internationales sur l'évaluation et la maîtrise de ses risques industriels et environnementaux.

Les évaluations des risques débouchent généralement sur la définition de mesures de maîtrise visant à réduire les probabilités d'occurrence d'accidents et leurs conséquences. Ces mesures concernent la conception même des installations, le renforcement des dispositifs de protection, les organisations à mettre en place, ou encore la compensation d'un impact environnemental s'il est inévitable. Les études peuvent être assorties, au cas par cas, d'une évaluation du coût des mesures de maîtrise des risques et de réduction des impacts.

Comme tout dispositif de vérification, ce système de contrôle des risques industriels et environnementaux mis en place par la Société ne permet pas de fournir une garantie absolue

ACTIVITÉS

Risques de l'émetteur *(suite)*

que les risques industriels ou environnementaux des activités d'exploration ou de production de Total Gabon sont totalement évalués ou complètement maîtrisés.

→ ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

Total Gabon bénéficie des couvertures d'assurance mises en place à l'échelle du groupe Total, notamment celles mises en place avec *Omnium Insurance and Reinsurance Company* (OIRC), société d'assurance et de réassurance totalement intégrée à la politique d'assurance du groupe Total et dont elle constitue l'outil opérationnel de globalisation et de centralisation de couverture des risques.

Ces couvertures sont souscrites, conformément à la réglementation en vigueur au Gabon, par l'intermédiaire d'une compagnie d'assurances gabonaise.

→ RISQUES LIÉS A L'EXPLORATION ET LA PRODUCTION PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES

L'exploration et la production de pétrole et de gaz impliquent des niveaux d'investissements élevés et sont associées à des risques et des opportunités économiques spécifiques. Ces activités sont soumises à des risques liés notamment aux difficultés de l'investigation du sous-sol, aux caractéristiques des hydrocarbures, aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier, ainsi qu'aux conditions météorologiques. Aux premiers rangs des risques de l'exploration pétrolière figurent les risques géologiques. Ainsi, lors d'un forage d'un puits d'exploration, les hydrocarbures recherchés peuvent être absents ou en quantités insuffisantes pour être économiquement exploitables.

Ultérieurement, si les estimations des réserves d'hydrocarbures et l'analyse économique justifient le développement d'une découverte, les réserves peuvent, en cours de production, s'avérer inférieures aux prévisions, compromettant ainsi l'économie de cette exploitation.

La quasi-totalité des activités d'exploration et de production de Total Gabon est assortie d'un haut niveau de risque de perte du capital investi. Il est impossible de garantir que de nouvelles ressources de pétrole brut ou de gaz naturel seront découvertes en quantités suffisantes pour permettre à Total Gabon de remplacer les réserves actuellement développées, produites et commercialisées, notamment compenser en tout ou partie le déclin naturel des champs actuellement exploités, ou pour permettre à Total Gabon de récupérer le capital investi.

En outre, les activités de développement de champs pétroliers, de construction des installations et de forage des puits de production ou d'injection mettent en œuvre des technologies avancées pour extraire, puis exploiter pendant plusieurs années des hydrocarbures aux propriétés complexes. La mise en œuvre de ces technologies dans cet environnement difficile peut se traduire également par des incertitudes sur les coûts.

ACTIVITÉS

Gouvernement d'entreprise

→ INFORMATIONS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

▼ Application du système de gouvernement d'entreprise issu de l'Ohada

Le traité instituant l'Organisation d'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), dont la République gabonaise est un état membre, prévoit une primauté sur le droit national et une application directe des actes uniformes, en particulier l'Acte uniforme du 17 avril 1997 relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique (l'Acte uniforme), directement applicable à la Société depuis le 1^{er} janvier 1998 en ce qu'il régit notamment le fonctionnement des sociétés commerciales constituées sous forme de société anonyme avec conseil d'administration et faisant appel public à l'épargne. En matière de gouvernement d'entreprise, les règles énoncées par l'Acte uniforme présentent certaines similitudes avec notamment la législation en vigueur sur le territoire de la République française. Il est à noter cependant qu'aucun code de gouvernement d'entreprise n'a été, à la date de rédaction du présent Rapport financier annuel, élaboré, en complément de ces règles, par des organisations représentatives des entreprises de la République gabonaise.

▼ Dissociation entre les fonctions de directeur général et celles de président du Conseil d'administration

La Société a adopté le mode d'administration institué par les articles 415 à 461 et 477 à 493 de l'Acte uniforme de l'Ohada du 17 avril 1997 (relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique institué dans le cadre de l'Ohada), qui prévoit une dissociation entre les fonctions exercées par le directeur général de la Société et celles exercées par le président du Conseil d'administration de la Société. Dans le cadre de cette dissociation :

✦ Le Conseil d'administration, qui se réunit aussi souvent que nécessaire, a notamment pour mission, d'une part, de préciser les objectifs de la Société et l'orientation qui doit être donnée à son administration, d'autre part, d'exercer un contrôle permanent sur la gestion de la Société assurée par le directeur général (article 20 des statuts de la Société) ;

✦ Le directeur général a pour mission d'assurer la direction générale et la gestion des activités de la Société ; il est nommé par le Conseil d'administration, parmi ou en dehors de ses membres, et est révocable à tout moment par le Conseil d'administration (article 21 des statuts de la Société) ;

✦ Le président du Conseil d'administration, nécessairement administrateur et désigné par le Conseil d'administration pour la durée renouvelable de son mandat d'administrateur (2 ans), a pour mission, outre de présider les réunions du Conseil d'administration et les Assemblées générales des actionnaires, de veiller à ce que le Conseil d'administration exerce un contrôle sur la gestion de la Société assurée par le directeur général. Le président du Conseil d'administration a aussi le pouvoir, à tout moment, d'opérer les vérifications qu'il juge opportunes et de se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission (article 18 des statuts de la Société).

→ INDEMNITÉS DE FONCTION ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de l'Acte uniforme, la rémunération des administrateurs est exclusivement constituée, au titre de leur mandat exercé au sein du Conseil d'administration de la Société, d'une somme librement répartie par le Conseil d'administration entre ses membres sous forme d'indemnités de fonction, dans la limite d'un montant global annuel alloué à cet effet par l'Assemblée générale des actionnaires (article 22 des statuts de la Société).

En application de cette règle, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre des modalités de paiement des indemnités de fonction qui tiennent compte de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration : les indemnités de fonction allouées chaque année à chaque administrateur sont versées de manière forfaitaire pour moitié seulement, le solde étant versé en fonction de la présence physique de cet administrateur aux réunions du Conseil d'administration pendant cette même année.

En outre, il a été décidé que les administrateurs exerçant des fonctions salariées au sein de la Société, ou exerçant des fonctions au sein d'autres sociétés du groupe Total, ne bénéficieraient à titre personnel d'aucune indemnité de fonction.

ACTIVITÉS

Gouvernement d'entreprise *[suite]*

Le montant global des indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2011, à un total de 140 000 000 Francs CFA (soit la contre valeur de 213 429 €), qui correspond au montant global alloué à cette fin en vertu d'une décision prise par l'Assemblée générale des actionnaires du 11 juin 1999.

Par ailleurs, le Conseil d'administration peut allouer une rémunération exceptionnelle à l'un de ses membres en contrepartie d'une mission exceptionnelle ou d'un mandat qu'il lui confie. En 2011, aucune rémunération exceptionnelle n'a été allouée par le Conseil d'administration à l'un de ses membres.

➤ AUTRES AVANTAGES CONSENTIS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En dehors de ces indemnités de fonction, des rémunérations et avantages en nature attribués par le Conseil d'administration au directeur général de la Société, en application de l'article 22 des statuts de la Société et des rémunérations et avantages en nature prévus dans le cadre de contrats de travail liant la Société à certains de ses administrateurs, aucune rémunération ni aucun avantage en nature n'a été versé ou octroyé, en 2011, par la Société à l'un de ses administrateurs. La Société n'a accordé aucun prêt et n'a émis aucune autre garantie au profit ou pour le compte d'un de ses mandataires sociaux en fonction au cours de l'exercice 2011.

▼ Options sur action

Aucune option de souscription ou d'achat n'est consentie sur des actions émises par la Société.

▼ Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2011

La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2011, est détenu à hauteur de 58,28% par le groupe Total (à travers sa filiale Elf Aquitaine, détenue à 100%), à hauteur de 25% par la République gabonaise et à hauteur de 16,72% par le public.

Au 31 décembre 2011, la composition du Conseil d'administration de Total Gabon était la suivante :

✦ Monsieur Jacques MARRAUD DES GROTTES

59 ans ⁽¹⁾. Président du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 29 août 2008 et directeur Afrique au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés du Groupe : président de Total E&P Algérie, de Total Exploration Production Nigeria, de Total E&P Nigeria Ltd, Total Upstream Nigeria Ltd, Total Petroleum Nigeria Ltd, Total LNG Nigeria Ltd, Brass Holdings Company Ltd et Total Petroleum Angola Ltd ; président du Conseil d'administration de Total E&P Libye, Total E&P Angola, Total E&P Congo ; administrateur de Total Exploration Nigeria Ltd, TEPA (Block 15/06) Ltd, TEPA (Block 17/06) Ltd. Détient une action Total Gabon ⁽¹⁾.

✦ La République gabonaise représentée

par Madame Pascaline MFERRI BONGO ONDIMBA

55 ans ⁽¹⁾. Ancienne ministre du gouvernement gabonais, elle représente la République gabonaise au sein du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 6 octobre 1988. Elle exerce par ailleurs les fonctions de Haut représentant personnel du président de la République gabonaise et les mandats d'administrateur dans les sociétés Financial Bank, BGFI et Engen. La République gabonaise détient 1 125 010 actions Total Gabon ⁽¹⁾.

✦ Monsieur Benoît CHAGUÉ

53 ans ⁽¹⁾. Administrateur et directeur général de Total Gabon respectivement depuis le 26 août 2011 et le 1^{er} septembre 2011. Il est par ailleurs administrateur général de Total Participations Pétrolières Gabon. Détient une action Total Gabon ⁽¹⁾.

✦ Monsieur Jean-Pierre SBRAIRE

46 ans ⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 26 août 2011 et responsable de la direction des opérations filiales Exploration-Production à la direction Financière du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés que Total Gabon, notamment : président de Total Holdings Europe, de Total E&P Holdings et de Total Finance International ; administrateur de Total Upstream UK, Total E&P Norvège, Total E&P Nederland, Total E&P Congo, Total E&P Canada, Total E&P Russie.

(1) Informations au 31 décembre 2011

✦ **Monsieur Serge MATESCO**

60 ans ⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 28 août 2009 et directeur Afrique sub saharienne au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés du groupe Total : directeur général délégué et administrateur de Total E&P Somalie ; président de Total E&P Madagascar ; président de Total E&P Côte d'Ivoire ; gérant de Total E&P RDC ; président directeur général de Total E&P South Sudan ; administrateur de Total E&P Congo et de Total E&P Maroc. Détient une action Total Gabon ⁽¹⁾.

✦ **Monsieur Henri-Max NDONG-NZUÉ**

46 ans ⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 28 août 2009. Il exerce également les fonctions de directeur Stratégie et Business de Total Gabon. Détient une action Total Gabon ⁽¹⁾.

✦ **Monsieur Fidèle NTSISSI**

53 ans ⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 14 décembre 2000. Il est également administrateur de la Comilog. Il exerce par ailleurs les fonctions de Conseiller financier auprès du Premier ministre en tant que chef de département. Détient une action Total Gabon ⁽¹⁾.

✦ **Monsieur Paulin OBAME NGUEMA**

77 ans ⁽¹⁾. Ancien premier ministre du gouvernement gabonais et administrateur de Total Gabon depuis le 22 avril 1982. Docteur en médecine, il est par ailleurs président du Conseil d'administration de GETMA et député à l'Assemblée nationale de la République gabonaise. Détient une action Total Gabon ⁽¹⁾.

✦ **Monsieur Théodore IYÉZÉ**

55 ans ⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 1^{er} janvier 2009. Il exerce également les fonctions de directeur général adjoint de Total Gabon. Détient une action Total Gabon ⁽¹⁾.

✦ **Monsieur Philippe PONTET**

69 ans ⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 27 mai 1998. Il est par ailleurs, Chairman Global Banking and Market d'HSBC France et administrateur d'HSBC France. Détient une action Total Gabon ⁽¹⁾.

Au 31 décembre 2011, les dix administrateurs de la Société se répartissent entre les cinq catégories suivantes :

- un administrateur exerçant les fonctions de directeur général de la Société (Benoît Chagué) ;
- cinq administrateurs exerçant une fonction au sein de la Société (Henri-Max Ndong-Nzué, Théodore Iyézé) ou au sein du groupe Total (Jacques Marraud des Grottes, Jean-Pierre Sbraire, Serge Matesco) ;
- la République gabonaise, représentée par Pascaline Mferri Bongo Ondimba, exerçant la fonction de Haut représentant personnel du président de la République ;
- deux administrateurs qui exercent soit des fonctions au sein d'une administration de la République gabonaise (Fidèle Ntsissi), soit un mandat électif au sein des instances parlementaires de la République gabonaise (Paulin Obame Nguema) ;
- un administrateur n'appartenant à aucune de ces trois précédentes catégories (Philippe Pontet).

▼ **Réunions au cours de l'exercice 2011**

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni quatre fois en 2011. Sur un ensemble de dix administrateurs, huit administrateurs ont, en moyenne, assisté physiquement à ces réunions. Ces réunions ont principalement porté sur les points suivants :

✦ **4 mars 2011**

Examen des activités et des résultats de la Société pour l'exercice 2010 et arrêté des comptes annuels. Examen du projet de Rapport de gestion du Conseil d'administration à l'Assemblée générale et des projets de résolution ;

✦ **27 mai 2011**

Examen des activités de la Société. Approbation des comptes pour l'exercice 2010. Fixation des modalités de mise en paiement du dividende mis en distribution ;

✦ **26 août 2011**

Examen des activités et des résultats de la Société du premier semestre 2011 et arrêté des comptes semestriels. Examen du projet de Rapport financier semestriel pour le premier semestre 2011 ;

✦ **8 décembre 2011**

Examen des activités et des prévisions de clôture de l'année 2011 ; examen du projet de budget pour l'année 2012.

(1) Informations au 31 décembre 2011

ACTIVITÉS

Gouvernement d'entreprise *[suite]*

Au cours de chacune des réunions du Conseil d'administration, les règles de quorum et de majorité ont été satisfaites par la présence physique d'au moins la moitié des administrateurs en fonction.

Les réunions du Conseil d'administration sont généralement au nombre de quatre par an et portent à la fois sur l'information financière périodique de la Société (arrêté des comptes annuels et semestriels, et revue des comptes trimestriels) et d'autres sujets qui peuvent nécessiter la réunion des administrateurs (tenue de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, examen des projets de budgets annuels, etc.).

▼ Préparation en interne des travaux du Conseil d'administration

Le processus mis en œuvre par le directeur général, sous la supervision du président du Conseil d'administration, pour la préparation des travaux du Conseil d'administration reflète une organisation interne destinée à donner en permanence une assurance raisonnable qu'en premier lieu, les opérations soient réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à la Société d'atteindre ses objectifs de performance, de sécurité et de rentabilité, en second lieu, que les informations financières soient fiables et, enfin, que les lois et règlements applicables, ainsi que les directives internes de l'organisation qui sont propres à la Société ou communes à la Société et aux autres sociétés du groupe Total, soient respectés.

▼ Information préalable des administrateurs

Total Gabon a mis en place un système d'information permettant, préalablement à chaque réunion du Conseil d'administration, de faire bénéficier régulièrement les administrateurs de la Société d'une information actualisée sur la marche des activités de la Société, en règle générale sur une base trimestrielle. En outre, l'information diffusée aux actionnaires de la Société dans les délais et selon les formes légalement requises est préalablement revue par le Conseil d'administration dès lors qu'elle concerne des matières qui relèvent de sa compétence.

▼ Direction générale au 31 décembre 2011

Au 31 décembre 2011, la composition de la direction générale de Total Gabon était la suivante :

- directeur général : Benoît Chagué ;
- directeur général adjoint : Théodore Lyézé ;
- directeur général délégué : Jean-Claude Alévina.

▼ PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ AU TITRE DE L'EXERCICE 2011

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique le référentiel de contrôle interne retenu pour l'ensemble du groupe Total.

Ce référentiel, qui est celui du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (Coso)*, assigne au contrôle interne de la Société le soin de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations de la Société ;
- la fiabilité des informations financières publiées par la Société ;
- la conformité des opérations de la Société aux lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de ce référentiel, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société ainsi que les risques d'erreur et de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Pour ce faire, le système de contrôle interne de la Société correspond aux règles du groupe Total. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

La mise en œuvre, au sein de la Société, du système de contrôle interne du groupe Total relève de la compétence du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société. Pour ce faire, la Société adapte les règles et procédures du groupe Total à sa taille et à son contexte, dans le respect des deux principes suivants :

- la mise en œuvre porte sur toutes les règles de contrôle interne définies par le groupe Total et qui sont d'application générale à l'ensemble du Groupe, ou qui sont d'application générale à l'ensemble du secteur Amont du

groupe Total (Exploration & Production) auquel la Société est opérationnellement rattachée ;

- cette mise en œuvre consiste à décliner ces règles d'application générale en procédures détaillées qui sont adaptées à la taille et au contexte local des opérations de la Société.

Enfin, l'exercice de ce contrôle devant pouvoir être assuré par toute personne au sein de la Société, les moyens sont mis en place pour garantir une large diffusion et connaissance de ces règles, principes d'action et procédures, notamment via le référentiel et le manuel d'organisation de Total Gabon.

Sur le plan fonctionnel, le système de contrôle interne de la Société, en conformité avec les règles du groupe Total en matière d'investissement, de financement, de comptabilité et de contrôle de gestion, s'appuie principalement sur un plan stratégique revu annuellement, un budget annuel et un plan de financement, un rapport financier mensuel analysant les écarts avec le budget annuel, la production des comptes sociaux annuels et semestriels de la Société et les procédures internes de contributions trimestrielles, semestrielles et annuelles aux comptes consolidés du groupe Total.

Sur le plan opérationnel, les activités quotidiennes de contrôle de la Société sont organisées autour des principaux cycles opérationnels (exploration et réserves, investissements, achats, production, inventaires, ventes, paie, trésorerie) et autour des systèmes d'information. S'agissant des risques industriels inhérents à ses activités, la Société s'efforce également de minimiser ces risques par la mise en place d'organisations adéquates qui lui sont propres, en particulier la réalisation d'inspections, ainsi que par la sensibilisation du personnel.

Par ailleurs, et de façon plus générale, il est régulièrement procédé à l'évaluation de ces risques externes et internes auxquels est soumise la Société. Pour évaluer la qualité de ce système de contrôle interne, la Société s'appuie sur son département Audit interne (DAI), en liaison avec la direction de l'Audit interne du groupe Total dont le DAI est le correspondant direct au sein de la Société.

Dans ce cadre, le DAI a notamment pour mission permanente d'examiner l'efficacité et la cohérence du dispositif de contrôle interne de la Société, de formuler des recommandations visant à en améliorer l'organisation et le fonctionnement, ainsi que de veiller au respect de l'application des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société, d'en assurer le suivi et, si nécessaire, d'en proposer les révisions. Un programme annuel des interventions du DAI est déterminé en fonction des besoins exprimés par la direction générale de la Société, en liaison avec les recommandations formulées par la direction de l'Audit interne du groupe Total, et celles formulées par les commissaires aux comptes de la Société qui procèdent aux vérifications légales dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Depuis 2006, du fait notamment de son appartenance au périmètre de consolidation comptable (par intégration globale) de TOTAL S.A., ont été mises en œuvre les modalités de mise en conformité du contrôle interne de la Société avec les exigences issues de la section 404 de la loi américaine *Sarbanes-Oxley*.

Enfin, la Société s'engage annuellement sur le respect des règles de contrôle interne et sur la sincérité de son information financière, en particulier à l'occasion de sa contribution aux comptes consolidés annuels du groupe Total, au travers d'une lettre d'affirmation (*representation letter*) interne destinée à la direction financière du groupe Total.

A ce dispositif de contrôle interne, s'ajoutent les contrôles effectués par les commissaires aux comptes de la Société, en particulier lors de la certification des comptes annuels et semestriels ainsi que lors de la revue des comptes trimestriels de la Société. En vertu de l'article 25 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article 702 de l'Acte uniforme de l'Ohada, deux commissaires aux comptes titulaires et deux commissaires aux comptes suppléants, nommés par les actionnaires pour une période renouvelable de six années, exercent conjointement la mission de contrôle de la Société conformément aux dispositions des articles 710 à 727 de l'Acte Uniforme.

ACTIVITÉS

Gouvernement d'entreprise *[suite]*

→ LIMITATIONS APPORTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

Aucune limitation particulière n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général de la Société.

Toutefois le directeur général ne peut agir que dans la limite de l'objet social de la Société, et sous réserve des pouvoirs que l'Acte uniforme attribue expressément aux Assemblées générales d'actionnaires ou au Conseil d'administration, en particulier en matière d'augmentation et de réduction du capital social, d'arrêté et d'approbation des comptes

annuels et d'affectation du résultat. A ces limites légales, s'ajoute le mécanisme, repris à l'article 24 des statuts de la Société, d'autorisation préalable par le Conseil d'administration et de ratification par l'Assemblée générale des actionnaires, des conventions (autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales) conclues par la Société avec l'un de ses mandataires sociaux, ou avec une autre entreprise ou personne morale qui appartient à un mandataire social de la Société ou dans laquelle un mandataire social de la Société exerce des fonctions de gestion, d'administration ou de direction (conventions réglementées).

Contrôle externe de la Société – commissaires aux comptes

TITULAIRES

▼ Ernst & Young Gabon

Immeuble Sonagar
Avenue du Colonel Parant
BP 2278 - Libreville, Gabon
Date de première nomination : 5 juin 2009.

HONORAIRES PERÇUS ⁽¹⁾ (en euros)	en 2011	en 2010
Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	60 000 ⁽²⁾	60 000
Missions accessoires ⁽³⁾	60 000	68 000
SOUS-TOTAL	120 000	128 000
Autres prestations	90 000	107 000
TOTAL	210 000	235 000

▼ M. Claude AYO IGUENDHA

CAIF
BP 3125 - Libreville, Gabon
Date de première nomination : 8 décembre 1999.

HONORAIRES PERÇUS ⁽¹⁾ (en euros)	en 2011	en 2010
Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	14 000 ⁽²⁾	14 000
Missions accessoires ⁽³⁾	0	0
SOUS-TOTAL	14 000	14 000
Autres prestations	0	0
TOTAL	14 000	14 000

(1) Y compris membres de leur réseau.

(2) Sous réserve de l'approbation, par l'Assemblée générale des actionnaires du 31 mai 2012 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011, de la rémunération des commissaires aux comptes dans les conditions prévues aux articles 723 de l'Acte uniforme (Ohada) et 25 des statuts de la Société.

(3) Audit des liasses de consolidation pour l'établissement annuel, semestriel et trimestriel des comptes consolidés de TOTAL S.A.

SUPLÉANTS

▼ M. Jérôme MINLEND

BP 443 – Douala, Cameroun
Date de première nomination : 8 juin 2001.

▼ Expert Comptable Associés (ECA)

BP 3340 - Douala, Cameroun
Date de première nomination : 5 juin 2009.

MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléants expirent à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

ACTIVITÉS

Le Comité directeur de Total Gabon



Jean-Claude ALÉVINA
directeur général délégué

Benoît CHAGUÉ
directeur général

Théodore IYÉZÉ
directeur général adjoint



Luc PLAUCHUT
directeur financier



Henri-Max NDONG-NZUÉ
directeur Stratégie et Business



Philippe GROUEIX
directeur technique



Aristide OBIANG MEBALE
directeur Géosciences



Francis HONDAREYTE
directeur des Projets nouveaux

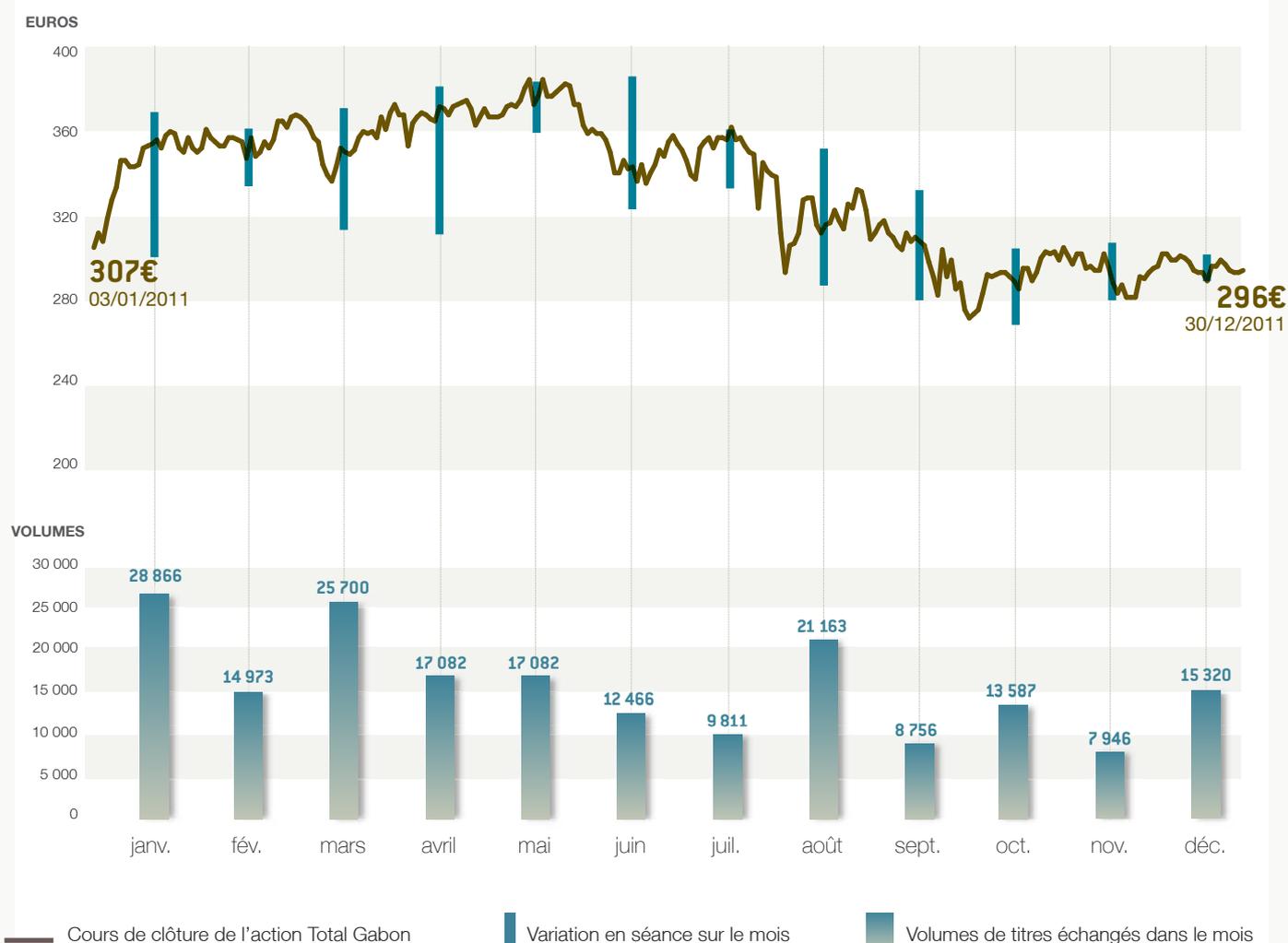


Cyriaque BIBANG
directeur des Ressources humaines

ACTIVITÉS

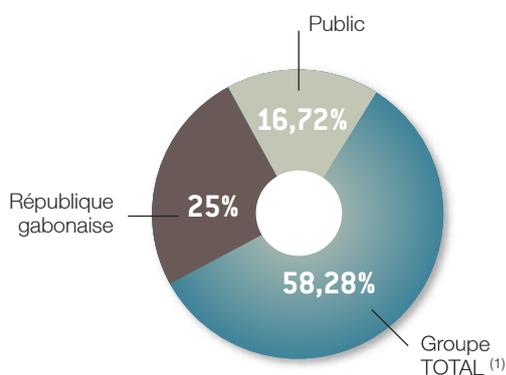
Total Gabon et ses actionnaires

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION ET DES VOLUMES DE TITRES ÉCHANGÉS POUR L'ANNÉE 2011



STRUCTURE DU CAPITAL DE TOTAL GABON

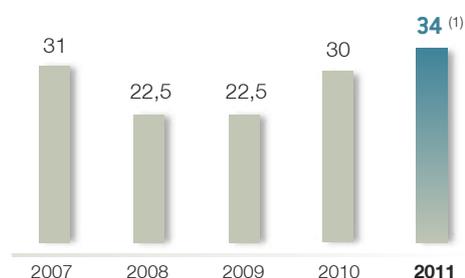
au 31 décembre 2011



(1) à travers sa filiale Elf Aquitaine détenue à 100% .

DIVIDENDE NET PAR ACTION

en dollars US



(1) sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 31 mai 2012.

PLACE DE COTATION DE L'ACTION TOTAL GABON

Bourse de Paris (Euronext Paris S.A.) :

- Type de cotation : Actions ordinaires – Cotation en continu – Règlement non différé
- Marché de cotation : Euronext Paris – Compartiment A
- Codes : ISIN : GA0000121459
Reuters : EGAB.PA
Bloomberg : EC : FP
Mnemo : EC

COURRIER DES ACTIONNAIRES DE TOTAL GABON

- Actionnaires domiciliés au Gabon :
Boulevard de la République
BP 2093 – Libreville – Gabon
- Actionnaires domiciliés hors du Gabon :
Tour Coupole - Bureau 11D42
2, place Jean Millier
92078 Paris La Défense Cedex – France
Tél. : +33 (0)1 47 44 38 47
E-mail : ep-ga-sgl.actionnariat-total-gabon@total.com

SERVICE TITRE ET DIVIDENDE

- Banque assurant le service du titre :
CACEIS Corporate Trust
14, rue Rouget-de-Lisle
92130 Issy les Moulineaux

Accueil Actionnaires :

Tél. : +33 (0)1 57 78 34 44

Fax : +33 (0)1 49 08 05 80

E-mail : ct-contact@caceis.com

SITE INTERNET

www.total-gabon.com

- Total Gabon met à la disposition de ses actionnaires, sur son site internet, les informations notamment financières de la Société, actualisées tout au long de l'année. Figurent ainsi sur le site, toutes les informations réglementées et notamment : le Rapport financier annuel, le Rapport financier semestriel, l'information financière trimestrielle ainsi que les communiqués de presse.

Sommaire

ÉLÉMENTS FINANCIERS

45	Introduction et présentation générale
46	Rapports des commissaires aux comptes
48	États Financiers
48	Bilan au 31 décembre 2011
50	Compte de résultat
52	Tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)
54	Variation des capitaux propres
55	État Annexé
55	Règles et méthodes comptables
57	Informations complémentaires sur le bilan
61	Informations sur le compte de résultat
63	Informations complémentaires sur les engagements reçus et donnés
63	Informations complémentaires sur les parties liées
65	Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Les données financières qui sont présentées dans les pages suivantes reprennent les états financiers certifiés par les Commissaires aux Comptes.

Les comptes annuels de la Société ont été arrêtés conformément aux principes comptables définis dans l'Acte comptable de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) portant sur l'organisation et l'harmonisation des comptabilités, à l'exception de quelques dérogations liées, d'une part, à la spécificité du secteur pétrolier et, d'autre part, à l'application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de ses avenants.

Les comptes annuels de Société au 31 décembre 2011 sont arrêtés selon les mêmes méthodes que ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

En application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de l'avenant N° 29 du 10 mars 1994, et conformément aux dispositions de l'article 916 alinéa 1 de l'Acte Uniforme Ohada, la comptabilité de la Société est tenue en dollar américain.

La comptabilisation aux normes Ohada (dont les principaux éléments relatifs aux règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement du présent Rapport financier annuel sont rappelés ci-après) est pour l'essentiel, en ligne avec le Plan comptable général français de 1982.

L'unité de présentation des états financiers est le millier de dollars.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Rapport général des commissaires aux comptes

sur les états financiers

Exercice clos au 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des états financiers de la société Total Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Nous avons effectué notre examen conformément aux dispositions de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. et aux normes d'audit généralement admises dont l'application résulte de l'acte Udeac du 18 décembre 1982. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les

éléments justifiant des montants et informations figurant dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les états financiers annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société au 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables décrits dans la note sur les états financiers.

II. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers.

Libreville, le 16 mai 2012

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Claude Ayo-Iguendha

Ernst & Young Gabon - Ludovic Ngatse

sur le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

Exercice clos au 31 décembre 2011

En application des dispositions de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. et sur la base de notre audit des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011, nous certifions que le

montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le document ci-joint et s'élevant à 1 295 592 570 francs CFA, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Libreville, le 16 mai 2012

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Claude Ayo-Iguendha

Ernst & Young Gabon - Ludovic Ngatse

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Sur les conventions réglementées (établi en application de l'article 442 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E)

Exercice clos au 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de cet Acte uniforme, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 440 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale. Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

▼ Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article 438 de l'acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

II. CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

▼ Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E., nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

✦ a - Avec la société Socap International Limited

Votre société a facturé à la société Socap International Limited la part de pétrole exporté pour un total de 1 382 M\$.

✦ b - Avec la société Total Participations Pétrolières Gabon

Votre société a continué d'assurer la gestion des associations sur les différents permis où elle était associée avec la société Total Participations Pétrolières Gabon (filiale à 100 % de la société Elf Aquitaine qui a reçu sous forme d'apport les actifs pétroliers détenus par la société Elf Aquitaine au Gabon).

Au cours de cet exercice, votre société lui a facturé (au prix de revient majoré des frais généraux) sa quote-part de dépenses d'investissements, de frais de production et de transport de brut pour un montant total de 95 M\$.

✦ c - Avec la société Total S.A.

La société Total S.A. a facturé à votre société son assistance technique, intellectuelle, administrative et commerciale, y compris les frais de personnel expatrié, pour un total de 185 M\$ correspondant au coût de revient des prestations fournies.

✦ d - Avec la société Alcatel Lucent Submarine Networks

Il s'agit d'une garantie apportée par Total Gabon à la société Alcatel-Lucent Submarine Networks, pour le compte de la République gabonaise, dans le cadre d'un projet de développement d'infrastructures de télécommunications à haut débit par fibre optique. Le montant initial de la garantie de 14,75 M\$ a été réduit de 13,1 M\$ à concurrence des versements effectués par votre société et la République gabonaise. L'encours de la garantie est de MUSD 1,6 M\$.

Libreville, le 16 mai 2012

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Claude Ayo-Iguendha

Ernst & Young Gabon - Ludovic Ngatse

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Bilan

Bilan au 31 décembre 2011

Exercice d'une durée de 12 mois, clos le 31 décembre 2011

ACTIF (en milliers de dollars US)

	Montant brut	Amort./Prov.	2011 Montant net	2010 Montant net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	1 787 490	1 766 735	20 755	20 156
• Frais de recherche et de développement	116 162	116 162	-	-
• Exploration pétrolière et minière	1 275 506	1 275 506	-	-
• Concessions et droits similaires, brevets, licences	381 606	361 345	20 261	19 570
• Logiciel	14 216	13 722	494	586
Immobilisations corporelles	5 268 791	4 184 859	1 083 932	693 456
• Terrains	27 697	26 334	1 363	1 417
• Bâtiments	89 695	53 891	35 804	22 889
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	4 968 215	3 958 944	1 009 271	631 099
• Autres immobilisations corporelles	183 184	145 690	37 494	38 051
Immobilisations financières	334 781	3 089	331 692	265 408
• Titres de participation	721	363	358	358
• Autres immobilisations financières	334 060	2 726	331 334	265 050
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	7 391 062	5 954 683	1 436 379	979 020
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	185 016	33 236	151 780	96 959
• Matières premières et autres approvisionnements	119 723	28 440	91 283	73 796
• Quote-part sur stocks associés	13 524	4 796	8 728	7 466
• Produits intermédiaires et finis	51 769	-	51 769	15 697
Créances et emplois assimilés	555 558	975	554 583	438 049
• Fournisseurs, avances versées	88 271	-	88 271	41 253
• Clients	310 681	975	309 706	322 668
• Autres créances	156 606	-	156 606	74 128
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	740 574	34 211	706 363	535 008
• Disponibilités	661 281	-	661 281	499 771
TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)	661 281	-	661 281	499 771
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	8 792 917	5 988 894	2 804 023	2 013 799

Bilan au 31 décembre 2011

Exercice d'une durée de 12 mois, clos le 31 décembre 2011

PASSIF AVANT RÉPARTITION *(en milliers de dollars US)*

	2011	2010
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
Capital	76 500	76 500
Primes et réserves	889 173	822 024
• Réserve légale	15 300	15 300
• Autres réserves	136	136
• Report à nouveau	873 737	806 588
Résultat net de l'exercice	352 072	202 226
Autres capitaux propres	328 375	259 997
• Provisions réglementées et fonds assimilés	328 375	259 997
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 646 120	1 360 747
DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
• Emprunts et dettes financières diverses	-	-
• Provisions financières pour risques et charges	466 693	396 590
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)	466 693	396 590
TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	2 112 813	1 757 337
PASSIF CIRCULANT		
• Fournisseurs d'exploitation	472 458	194 583
• Dettes fiscales	10 549	11 277
• Dettes sociales	16 489	11 569
• Associés dans le cadre de conventions particulières et autres dettes	85 996	35 461
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	585 492	252 890
• Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	105 718	3 572
TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)	105 718	3 572
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 804 023	2 013 799

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Compte de résultat

CHARGES 1^{ÈRE} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2011	2010
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
• Achats de matières premières et autres approvisionnements(1)	50 529	32 980
• Autres achats et sur/sous enlèvements (2)	49 234	46 467
• Variation de stocks (3)	2 181	14 381
• Transports	92 219	63 606
• Services extérieurs	1 090 958	477 311
• Impôts, taxes et versements assimilés	323 492	253 045
• Autres charges	2 689	3 931
Sous-total (4)	1 611 302	891 721
Charges de personnel	86 161	84 389
<i>dont personnel extérieur</i>	<i>18 159</i>	<i>10 883</i>
Dotations aux amortissements et aux provisions	593 279	635 840
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 290 742	1 611 950

PRODUITS 1^{ÈRE} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2011	2010
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
• Ventes - hydrocarbures	1 531 336	1 318 568
• Travaux, services vendus	39 280	22 284
Chiffre d'affaires (5)	1 570 616	1 340 852
<i>dont à l'exportation</i>	<i>1 382 139</i>	<i>1 173 715</i>
• Production stockée - hydrocarbures (6)	36 072	-14 091
• Production immobilisée (7)	892 889	344 265
<i>dont part société</i>	<i>768 652</i>	<i>292 671</i>
<i>dont part tiers associés</i>	<i>124 237</i>	<i>51 594</i>
Marge brute sur matières = (5+6+7-1-2-3)	2 397 633	1 577 198
• Autres produits et frais d'exploitation à charge de tiers (8)	120 345	100 630
Valeur ajoutée = (5+6+7+8-4)	1 008 620	879 935
Excédent brut d'exploitation	922 459	795 546
• Reprise de provisions	88 036	64 643
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 707 958	1 836 299
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (bénéfice)	417 216	224 349

CHARGES 2^{ÈME} PARTIE *(en milliers de dollars US)*

	2011	2010
REPORT TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 290 742	1 611 950
ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
• Frais financiers	340	4 911
• Pertes de change	-	-
• Dotation aux amortissements et aux provisions	924	852
Total des charges financières	1 264	5 763
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	2 292 006	1 617 713
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)		
• Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	-
• Charges HAO	-	-
Total des charges HAO	-	-
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS		
• Impôts sur les sociétés	69 711	23 298
Total impôts	69 711	23 298
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	2 361 717	1 641 011

PRODUITS 2^{ÈME} PARTIE *(en milliers de dollars US)*

	2011	2010
REPORT TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 707 958	1 836 299
ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
• Revenus financiers	2 481	1 674
• Gains de change	1 931	5 245
• Reprises de provisions	-	-
Total des produits financiers	4 412	6 919
RÉSULTAT FINANCIER	3 148	1 156
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	2 712 370	1 843 218
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	420 364	225 505
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)		
• Produits des cessions d'immobilisations	15	19
• Produits HAO	1 404	-
Total des produits HAO	1 419	19
RÉSULTAT HAO	1 419	19
TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	2 713 789	1 843 237
RÉSULTAT NET	352 072	202 226

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Tableau financier des ressources

1^{ÈRE} PARTIE - DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE 2011 (en milliers de dollars US)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (CAFG)

		Excédent brut d'exploitation	922 459
• Frais financiers	340	• Revenus financiers	2 481
• Pertes de change	-	• Gains de change	1 931
• Charges HAO	-	• Produits HAO	1 404
• Impôts sur résultat	69 711		
TOTAL (I)	70 051	TOTAL (II)	928 275

	2011	2010
CAFG : Total (II) - Total (I) =	858 224	774 256
• Distribution de dividendes	135 076	101 286
AUTOFINANCEMENT (AF)	723 148	672 970

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (BFE) entre 2010 et 2011

	Emplois Augmentation (+)	Ressources Diminution (-)	Emplois Diminution (-)	Ressources Augmentation (+)
A - Variation des stocks			C - Variation des dettes circulantes	
• Marchandises	-	-	• Clients, avances reçues	-
• Matières premières	19 719	-	• Fournisseurs d'exploitation	277 875
• En cours	-	-	• Dettes fiscales	728
• Produits fabriqués	36 072	-	• Dettes sociales	4 920
Variation globale nette des stocks	55 791	-	• Autres dettes	50 535
			• Risques provisionnés	-
B - Variation des créances			Variation globale nette des dettes circulantes	-
• Fournisseurs, avances versées	47 018	-		332 602
• Clients	-	12 962		
• Autres créances	82 478	-		
Variation globale nette des créances	116 534	-	VARIATION DU BFE = A+B+C	-
				160 277

EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (ETE)

	2011	2010
• Excédent brut d'exploitation	922 459	795 546
• Variation du BFE (- si emploi ; + si ressources)	160 277	59 387
• Production immobilisée	-892 889	-344 265
EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	189 847	510 668

et des emplois (Tafire)

2^{ÈME} PARTIE - TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE) (en milliers de dollars US)

	2011		2010	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I - INVESTISSEMENTS ET DÉINVESTISSEMENTS				
Croissance interne				
• Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	757 792	15	296 078	19
<i>Exploration</i>	31 257	-	28 515	-
<i>Développement</i>	699 510	-	254 339	-
<i>Investissements généraux</i>	27 025	15	13 224	19
Croissance externe				
• Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	71 628	5 344	58 681	7 667
I - INVESTISSEMENT TOTAL	824 061	-	347 073	-
II - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION	-	160 277	-	59 387
A- EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER	663 784	-	287 686	-
III - EMPLOIS/RESSOURCES	-	-	-	-
IV - EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS ⁽¹⁾	-	-	-	-
B- EMPLOIS TOTAUX À FINANCER	663 784	-	287 686	-
V - FINANCEMENT INTERNE	135 076	858 224	101 286	774 256
• Dividendes (emplois)/CAFG (ressources)	135 076	858 224	101 286	774 256
VI - FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES	-	-	-	-
VII - FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS ⁽²⁾	-	-	107 000	-
• Emprunts ⁽²⁾	-	-	-	-
• Autres dettes financières ⁽²⁾	-	-	107 000	-
C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	-	723 148	-	565 970
D- EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)	-	59 364	-	278 284
VIII - VARIATION DE LA TRÉSORERIE				
• Trésorerie nette				
à la clôture de l'exercice	555 563	-	496 199	-
à l'ouverture de l'exercice	496 199	-	217 915	-
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	59 364	-	278 284	-

(1) Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières à l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII.

(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Variation des capitaux propres

au 31 décembre 2011 (en milliers de dollars US)

(en milliers de dollars US)

	Capital	Primes & réserves	Provisions réglementées	Résultat	Total des capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2011	76 500	822 023	259 997	202 226	1 360 746
• Affectation du résultat précédent	-	202 226	-	-202 226	-
• Distribution Dividendes	-	-135 076	-	-	-135 076
• Résultat de l'exercice	-	-	-	352 072	352 072
• Provision PID - PIH ⁽¹⁾	-	-	-33 507	-	-33 507
• Amortissements dérogatoires	-	-	101 885	-	101 885
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011	76 500	889 173	328 375	352 072	1 646 120

(1) Dont dotation de l'exercice : 38 848 k\$ et reprise : 70 356 k\$

ÉLÉMENTS FINANCIERS

État annexé

Règles et méthode comptables

▸ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ces immobilisations comprennent :

- des dépenses de géologie et de géophysique ;
- des forages d'exploration ;
- des droits miniers.

▼ Dépenses de géologie et de géophysique

Les dépenses de géologie, de géophysique et de sondages d'exploration sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et regroupées dans le poste "Exploration pétrolière et minière". Ces dépenses sont amorties à 100% l'année de leur engagement.

▼ Forages d'exploration

Les puits d'exploration sont immobilisés et comptabilisés dans la rubrique "Exploration pétrolière et minière".

Les puits d'exploration sont amortis à 100 % l'année du forage. Lorsqu'un puits est utilisé lors du développement d'un champ, l'amortissement précédemment pratiqué au titre de l'exploration est repris. Ce puits est alors amorti à compter de la date de mise en production du champ.

▼ Droits miniers

★ Les droits miniers sont dits "non prouvés" si les droits acquis ne donnent pas directement accès à des réserves prouvées. Ces droits comprennent principalement des bonus de signature, qui sont des dépenses engagées pour obtenir le droit d'explorer ou d'exploiter les hydrocarbures sur une zone spécifique.

Les droits miniers non prouvés sont immobilisés et comptabilisés en immobilisations incorporelles, sous la rubrique "Concessions et droits similaires, brevets, licences". Les droits miniers non prouvés sont amortis à 100% l'année de leur acquisition.

★ Les droits miniers sont dits "prouvés" si les droits acquis permettent l'accès à des réserves prouvées. Les droits prouvés comprennent principalement des bonus de signature tels que définis ci-dessus, et des bonus de production payés à l'occasion de l'atteinte de seuils de production relatifs à une période (à la hausse comme à la baisse), ou de seuils de production cumulée.

> Bonus de signature :

Les bonus de signature donnant accès à des réserves prouvées sont immobilisés sous la rubrique "Concessions et droits similaires, brevets, licences".

Les bonus de signature sont amortis selon les clauses prévues par la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants.

> Bonus de production :

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique "Concessions et droits similaires, brevets, licences" dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées.

Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'Exploitation en Partage de Production.

▸ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les coûts de développement et de production, incluant les coûts de forage de puits de développement et les coûts engagés pour la construction de capacités de production, sont immobilisés et regroupés en immobilisations corporelles. Ces immobilisations corporelles techniques spécifiques à l'activité sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise. Les immobilisations acquises ou réalisées par Total Gabon dans le cadre de l'avenant 31 et ayant fait l'objet d'un programme détaillé de développement présenté et approuvé par l'administration en charge des hydrocarbures, peuvent fiscalement être amorties linéairement sur une période de 3 ans à compter de la date d'investissement (article 15.2 tel que redéfini dans l'article 9 de l'avenant 31).

Le complément d'amortissement résultant de la différence entre les amortissements pratiqués sur une durée de trois exercices fiscaux sur des immobilisations acquises ou réalisées par la Société (amortissements fiscaux) et les amortissements pour dépréciation tels que résultant de l'application des règles habituelles, constitue un amortissement dérogatoire. Cette différence est comptabilisée au compte de provision pour amortissements dérogatoires.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

État annexé *(suite)*

Les amortissements relatifs aux autres immobilisations sont également calculés selon le mode linéaire, conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants, et aux dispositions du Code général des Contributions Directes et Indirectes et de l'arrêté N°00176/MFBP/DG-CDI/SG pris par le Ministre des Finances gabonais le 3 août 1992.

Les immobilisations en cours (installations, forages de développement) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production par la Société. Elles sont virées en immobilisations à la date de mise en service.

→ IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières regroupent les titres de participation et avances liées ainsi que les montants placés sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites.

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les provisions sont constituées en fonction des dernières informations connues sur la situation d'inventaire de la Société.

→ STOCKS ET EN-COURS

▼ Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Coût Moyen Pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit. Une provision pour dépréciation des stocks de matières consommables est constatée en fonction de l'ancienneté des stocks.

▼ Stocks de produits intermédiaires et finis

Les produits finis (hydrocarbures) sont valorisés au coût de production comprenant les frais de champ, le transport et l'amortissement des biens concourant à la production, ainsi que la redevance de production.

Une provision pour dépréciation des stocks d'hydrocarbures est constatée par actif et par produit lorsque le coût de production est supérieur à la valeur nette de réalisation à la clôture.

→ CRÉANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes en devises sont évaluées au cours de la date de clôture de l'exercice. Les écarts sur le taux de change résultant de cette évaluation sont comptabilisés au bilan dans un compte d'écart de conversion.

→ DISPONIBILITÉS

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice, le gain ou la perte de change est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

→ PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et à ses avenants, les provisions réglementées comprennent une Provision pour Investissements Diversifiés (PID) et une Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH) dont les montants annuels ne peuvent excéder un pourcentage déterminé du chiffre d'affaires sous régime convention de la Société. La dotation de la période figure en charges d'exploitation ordinaire. Les utilisations de la période font l'objet de reprises de provision à due concurrence comptabilisées en produits d'exploitation ordinaire.

→ PROVISIONS POUR RESTITUTION DES SITES

Suivant les règles en vigueur dans la profession, les travaux futurs pour abandon de puits et restitution des sites font l'objet d'un chiffrage prévisionnel. Les coûts qui en résultent, sont corrigés de l'inflation jusqu'à la date prévue des travaux et provisionnés progressivement en fonction de la durée de vie des champs ou de la date prévue des travaux, selon une formule de calcul contractuelle, établie dans :

- l'avenant 31 à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 pour les champs régis par la Convention ;
- les Contrats d'Exploitation et de Partage de Production pour les champs opérés sous le régime de partage de production.

Les montants provisionnés sont placés sur des comptes bancaires dédiés.

La dotation annuelle de la provision tient compte du rythme de capitalisation des intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés.

La dotation aux provisions est comptabilisée en charges d'exploitation.

Les intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés sont comptabilisés en produits financiers.

➤ AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

▼ Bonus de production

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique "Concessions et droits similaires, brevets, licences" dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées.

Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'Exploitation en Partage de Production.

▼ Provision pour Congé d'attente retraite (CAR)

Cette provision couvre les coûts de maintien partiel du salaire des personnels partis en préretraite. Elle est reprise chaque année à hauteur des indemnités versées aux personnels qui en bénéficient.

▼ Provision pour Indemnité de services rendus (ISR)

Cette provision, fondée sur les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994 révisés en février 2006 est calculée sur la moyenne du salaire global des douze derniers mois par année de présence continue suivant les hypothèses et taux en fonction de l'ancienneté ci-dessous :

- Taux d'actualisation : 4,75%
- Augmentation du salaire de base : 3,00%
- Taux d'inflation : 2,00%

Jusqu'à 15 ans	30%
De 16 ans jusqu'à 25 ans	35%
De 26 ans jusqu'à 30 ans	40%
Au-delà de 31 ans	45%

▼ Provision pour le Plan départ volontaire

Une provision a été passée en 2010 pour couvrir les coûts liés à la trentaine de départs anticipés en 2011, dans le cadre du plan départ volontaire dont la date limite de souscription était le 31 janvier 2011.

➤ INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS

L'intéressement calculé suivant les dispositions du protocole d'accord signé le 29 juin 2005 par les délégués du personnel et la direction de la Société est comptabilisé dans les charges de personnel.

➤ IMPÔTS

La charge présentée au compte de résultat est une charge (ou un produit) d'impôt courant comprenant :

- la charge (ou le produit) d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la Convention. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 76,5% ;
- la charge (ou le produit) d'impôt relatif aux activités non rattachées à la production d'hydrocarbures (essentiellement des produits financiers sur placements). Le taux d'imposition appliqué à ces activités s'élève à 35%.

Cette charge (ou ce produit) d'impôt ne comprend pas la charge de dotation aux Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et aux Provisions pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH), intégralement comptabilisée en résultat d'exploitation.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Informations complémentaires

sur le Bilan

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

ACTIF IMMOBILISÉ (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B		C	D=A+B-C
	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions Apports Créations	Virements de poste en poste + ou -	Cession Scissions hors service	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 751 383	36 107	-	-	1 787 490
• Frais de recherche et de développement	84 329	31 833	-	-	116 162
• Exploration pétrolière et minière	1 276 081	-575	-	-	1 275 506
• Concessions et droits similaires, brevets et licences	377 242	4 364	-	-	381 606
• Logiciel	13 731	485	-	-	14 216
Immobilisations corporelles	4 556 653	738 754	-	26 616	5 268 791
• Terrains	27 697	-	-	-	27 697
• Bâtiments	71 676	18 019	-	-	89 695
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	4 281 384	703 288	6 474	22 931	4 968 215
• Autres immobilisations corporelles	175 896	17 447	-6 474	3 685	183 184
Immobilisations financières	268 497	71 628	-	5 344	334 781
• Titres de participation	721	-	-	-	721
• Autres immobilisations financières	267 776	71 628	-	5 344	334 060
TOTAL GÉNÉRAL	6 576 533	846 489	-	31 960	7 391 062

Nota : Aucun bien pris en crédit bail et contrats assimilés. Les autres immobilisations financières sont constituées des fonds de restitution des sites et des prêts aux collaborateurs ; le montant des prêts remboursés au cours de l'exercice s'élève à 5,2 M\$.

AMORTISSEMENTS (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B-C
	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Amortissements des éléments sortis de l'actif	Cumul des amortissements à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 731 227	35 508	-	1 766 735
• Frais de recherche et de développement	84 329	31 833	-	116 162
• Exploration pétrolière et minière	1 276 081	-575	-	1 275 506
• Concessions et droits similaires, brevets et licences	357 672	3 673	-	361 345
• Logiciel	13 145	577	-	13 722
Immobilisations corporelles	3 863 197	331 210	9 548	4 184 859
• Terrains	26 280	54	-	26 334
• Bâtiments	48 787	5 104	-	53 891
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	3 650 285	316 664	8 005	3 958 944
• Autres immobilisations corporelles	137 845	9 388	1 543	145 690
TOTAL GÉNÉRAL	5 594 424	366 718	9 548	5 951 594

sur le Bilan

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION ET RÉFORMES D'ACTIFS *(en milliers de dollars US)*

	A	B	C=A-B	D	E=D-C
	Montant brut	Amortissements pratiqués	Valeur comptable nette	Prix de cession	Plus ou moins value
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	15	15
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	-	-	-	15	15

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN *(en milliers de dollars US)*

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B-C
	Provisions à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Provisions à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques et charges	39 384	19 807	8 747	50 444
Provisions pour restitution de sites	357 205	71 855	12 836	416 224
Provisions au passif (I)	396 589	91 662	21 583	466 668
Provisions financières	3 089	-	-	3 089
• Sur titres de participation	363	-	-	363
• Sur prêts et avances	2 726	-	-	2 726
Dépréciations des stocks	32 266	1 948	978	33 236
• Produits finis	-	-	-	-
• Matières premières et autres approvis.	26 492	1 948	-	28 440
• Sur stocks associés	5 774	-	978	4 796
Dépréciations et risques provisionnés (Tiers)	975	-	-	975
Provisions en moins à l'actif (II)	36 330	1 948	978	37 300
TOTAL (I+II)	432 919	93 610	22 561	503 968

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Informations complémentaires

sur le Bilan

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (en milliers de dollars US)

CRÉANCES	Montant brut	Analyse par échéances			A plus de 2 ans
		A 1 an au plus	Dont échues	A plus d'1 an et à 2 ans au plus	
Créances de l'actif immobilisé (I)	334 781	-	-	-	334 781
• Prêts ⁽¹⁾	9 347	-	-	-	9 347
• Créances rattachées à des participations	2 360	-	-	-	2 360
• Autres immobilisations financières ⁽²⁾	323 074	-	-	-	323 074
Créances de l'actif circulant (II)	555 558	555 558	-	-	-
• Avances Fournisseurs	88 271	88 271	-	-	-
• Clients et comptes rattachés ⁽³⁾	310 681	310 681	-	-	-
• Personnel	5 841	5 841	-	-	-
• Sécurité sociale et organismes sociaux	-	-	-	-	-
• État	50 276	50 276	-	-	-
• Organismes internationaux	-	-	-	-	-
• Associés et Groupe	96 960	96 960	-	-	-
• Débiteurs divers	3 529	3 529	-	-	-
TOTAL (I + II)	890 339	555 558	-	-	334 781

(1) Prêts accordés en cours d'exercice : 5 880 k\$. Remboursements obtenus en cours d'exercice : 5 206 k\$.

(2) Au 31/12/2011, placements pour restitution des sites en cours d'exercice : 64 792 k\$.

(3) Au 31/12/2011, entreprises liées : Socap 258 126 k\$ et Sogara 23 938 k\$.

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (en milliers de dollars US)

DETTES	Montant brut	Analyse par échéances			A plus de 2 ans
		A 1 an au plus	Dont échues	A plus d'1 an et à 2 ans au plus	
Dettes financières et ressources assimilées	-	-	-	-	-
• Emprunts et dettes des établissements de crédit ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Dettes du passif circulant	585 492	585 492	-	-	-
• Fournisseurs et comptes rattachés	472 458	472 458	-	-	-
• Clients	-	-	-	-	-
• Personnel	14 811	14 811	-	-	-
• Sécurité sociale et organismes sociaux	1 678	1 678	-	-	-
• État	10 549	10 549	-	-	-
• Associés et Groupe	83 939	83 939	-	-	-
• Créiteurs divers	2 057	2 057	-	-	-
TOTAL (I + II)	585 492	585 492	-	-	-

[1] Emprunts remboursés en cours d'exercice : néant

sur le Compte de Résultat

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

CHIFFRE D'AFFAIRES - SYNTHÈSE (en milliers de dollars US)

	2011		2010	
	Quantité	Montant	Quantité	Montant
• Ventes de Brut (millions de barils)	14,24	1 526 851	17,36	1 314 805
• Ventes de Gaz (millions de m³)	27,47	4 485	20,20	3 763
• Travaux, Services vendus	-	39 280	-	22 284
CHIFFRE D'AFFAIRES	-	1 570 616	-	1 340 852

PRODUCTION IMMOBILISÉE (en milliers de dollars US)

	2011		2010	
		Montant		Montant
• Total Gabon EXPLORATION		31 257		28 515
• Total Gabon INVESTISSEMENTS		737 395		264 156
Production immobilisée part Total Gabon		768 652		292 671
• Q/P Associés EXPLORATION		-		-
• Q/P Associés INVESTISSEMENTS		124 237		51 594
Production immobilisée Q/P Associés		124 237		51 594
TOTAL		892 889		344 265

PRODUITS FINANCIERS (en milliers de dollars US)

	2011		2010	
		Montant		Montant
• Produits financiers sur comptes bloqués		2 395		1 595
• Produits financiers sur prêts et avances aux sociétés		-		-
• Refacturation frais financiers sur stocks		86		79
• Gains de change		1 931		5 245
Total		4 412		6 919

CHARGES FINANCIÈRES (en milliers de dollars US)

• Charges et commissions bancaires		267		3 692
• Frais bancaires		73		62
• Intérêts sur emprunt		-		1 157
• Pertes de change		-		-
• Dotations aux provisions RES		924		852
Total		1 264		5 763
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER		3 148		1 156

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Informations complémentaires

sur le Compte de Résultat

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

DÉTAIL DE CERTAINS POSTES D'EXPLOITATION DU COMPTE DE RÉSULTAT *(en milliers de dollars US)*

	2011	2010
• Frais de transports y.c. mobilisation et démobilisation	92 219	63 606
• Assurances	17 909	13 556
• Redevances	281 876	230 416
• Autres impôts et taxes y.c. Bonus	41 616	22 629
• Dons et subventions	319	2
• Salaires et traitements	86 161	84 390
<i>Salaires et charges sociales</i>	<i>68 280</i>	<i>72 032</i>
<i>Variation provision congés payés</i>	<i>-278</i>	<i>1 475</i>
<i>Personnel intérimaire et contracté</i>	<i>18 159</i>	<i>10 883</i>

sur les engagements reçus et donnés

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers de dollars US)

	2011	2010
Engagements reçus	3 001	3 017
• Fournisseurs-garanties bancaires	3 001	3 017
Engagements donnés	18 528	27 350
• Cautions vis-à-vis du personnel	1 150	1 234
• Cautions douanières	11 667	11 366
• Cautions bonus Hylia	4 084	
• Garantie République gabonaise	1 627	14 750
TOTAL	21 529	30 367

Montants en \$ obtenus par conversion au taux de clôture 2011 soit un euro = 1,29390 \$

sur les parties liées

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

BILAN (en milliers de dollars US)

	2011	2010
Créances		
• Clients et comptes rattachés	258 099	239 375
• Autres créances	8 585	3 460
Dettes		
• Fournisseurs et dettes diverses	40 499	10 221

COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers de dollars US)

• Ventes	1 382 139	1 173 715
• Autres produits	94 876	66 377
• Autres charges	201 040	122 726

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Tableau des résultats (2007-2011)

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année

RÉPARTITION DU RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES (en milliers de dollars US)

	2011	2010	2009	2008	2007
Structure du capital à la clôture de l'exercice					
• Capital social (k\$)	76 500	76 500	76 500	76 500	76 500
• Actions ordinaires (nombre)	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Opérations et résultats de l'exercice (k\$)					
• Chiffre d'affaires hors-taxes	1 570 616	1 340 852	1 119 903	1 771 731	1 455 967
• Résultat des activités ordinaires (RAO) hors dotations et reprises des provisions d'exploitation et financières	922 459	795 546	636 284	1 104 276	912 928
• Impôt sur le résultat	69 711	23 298	67 647	362 599	368 928
• Résultat net	352 072	202 226	140 930	381 110	334 404
Résultat par action					
• Résultat distribué ⁽¹⁾ (k\$)	153 151	135 076	101 286	101 375	140 419
• Dividende net attribué à chaque action ⁽¹⁾ (\$)	34	30	22,50	22,50	31
Personnel et politique salariale					
• Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice (n.c. agents en congés d'attente retraite (nombre))	512	457	442	451	439
• Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (k\$)	62 564	66 933	69 974	66 070	52 235
• Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales) (k\$)	5 895	5 126	9 274	7 660	8 035
• Personnel extérieur facturé à l'entreprise (k\$)	18 159	10 883	18 316	30 749	30 606

(1) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 31 mai 2012 au titre de l'exercice 2011.

AUTRES INFORMATIONS

Le capital social de Total Gabon s'élève à soixante seize millions cinq cent mille (76 500 000) dollars US, composé de quatre millions cinq cent mille (4 500 000) actions de dix sept (17) dollars US chacune. Il est détenu à hauteur de 58% par le groupe Total, de 25% par la République gabonaise et de 17% par les autres actionnaires.

Le montant global des indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2011, à 140 000 000 francs CFA.

La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la société française TOTAL S.A., société mère du groupe Total.

Ce rapport financier annuel
est imprimé sur papier Satimat Green :
40% de fibres vierges FSC et
60% de pâtes recyclées
ce qui permet de respecter
les normes environnementales en vigueur
(ISO 9001, ISO 14001, ISO 9706, FSC).

Crédits Photos : Thierry Gonzalez, Marco Dufour/ Total, Shuttle Radar Topographic Mission – NASA JPL.
Conception et réalisation : **T2BH** - Paris - +33 (0)1 44 64 84 20



rendez-vous sur
www.total-gabon.com



TOTAL GABON

Total Gabon
Société Anonyme avec Conseil d'administration
au Capital de 76 500 000 dollars US
réparti en 4 500 000 actions de 17 dollars US
Siège Social : Boulevard Hourcq – BP 525
Port-Gentil (République gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011.
www.total-gabon.com